



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

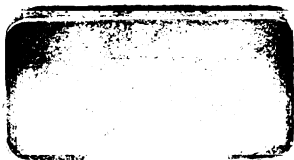
m

1700,5

Elev. 511^m —

1700,5

Mercur



<36624505740015

S

<36624505740015

Bayer. Staatsbibliothek

33

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN.

M A Y 1700.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle du
Palais au Mercure Galant.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du *Mercure Galant* le
premier jour de chaque mois, & on le
vendra trente sols relié en Veau, &
vingt-cinq sols en Parchemin.

Bayerische
Staatsbibliothek
München

A P A R I S,
Chez G. DE LUYNES, au Palais, dans
la Salle des Merciers, à la Justice.
Et MICHEL BRUNET, grande Salle
du Palais, au Mercure Galant.

M. DCC.

Avec Privilège du Roy.



AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puis que malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caractères lisibles les noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on neglige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

A ij

A U LECTEUR.

de défigurez, estant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desoblignent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MERCURE GALANT

M A Y 1700.

IL n'y a pas seulement de la gloire à servir le Roy, mais les avantages y sont proportionnez à la grandeur d'un si puissant & si auguste Monarque; & quand on l'a servi longtemps dans les pre-

A iij

6 MERCURE

miers Emplois de l'Etat, & qui demandent beaucoup de travail, d'application, & de lumieres du costé de ceux qui les exercent, & beaucoup de confiance du costé du Prince qui les donne, on peut compter que non-seulement on jouïra toujours de ses graces; mais qu'on a même travaillé pour assurer à sa posterité les mêmes avantages, quand elle en est digne, & que la jeunesse, à qui l'on abandonne rarement des Emplois dont dépend le bien de l'Etat, y met seule obstacle. Le Roy a

GALANT. 7

la bonté de le lever en considération des services des Pères qui y meurent, ou qui montent à de plus hautes dignitez. Sa Majesté nomme leurs Enfans pour remplir leurs places, & le travail auquel ils ne sont pas encore assez formez retombant sur elle, elle prend soin de les instruire, & leur preste les lumieres qu'ils ne sont pas capables d'avoir si-tost par eux-mêmes. Vous jugez bien, Madame, que je veux vous parler des quatre Secretaires d'Etat qui sont aujourd'huy dans ces grands po-

A iij

8 **MERCURE**

stes, & que je ne vous en parle qu'à l'occasion de la mort de M^r le Marquis de Chasteau-neuf, dont la place vient d'estre remplie par M^r le Marquis de la Vrilliere, son Fils. Comme il a de l'esprit infiniment, il y a sujet de croire qu'il s'aquittera parfaitement bien de toutes les fonctions de ce grand Employ, & qu'il imitera feu M^r le Marquis de Chasteau-neuf, son Pere, que l'on admiroit dans tous les rapports qu'il faisoit au Conseil des affaires dont il estoit chargé. Je vous ay si souvent

GALANT. 9

parlé de la Maison, que je ne crois pas devoir repeter ce qui se trouve dans dix de mes Lettres.

J'ay encore une Inscription pour la Statuë Equestre du Roy à vous envoyer. Elle est de Madame Pepin de Chance.

*A cet air martial, à ce visage
auguste,*

*L'on reconnoist un Roy, toujours
grand, toujours juste.*

*J'entens dire de toutes parts,
Tel est Alcide, tel est Mars.*

*Pourquoy mettre par tout Louis
en parallele ?*

10 **MERCURE**

*Pere de ses Sujets , plus vaillant
que ces Dieux.*

*Défenseur de la Foy , Heros sage ,
Pieux.*

*Il s'est acquis une gloire immor-
telles ,*

Qui rejallit jusques aux Cieux.

Cette même Dame a fait
le Sonnet que vous allez lire.
Il est sur une matière qui sera
toujours inépuisable.

P Ar tout du grand Louis on
vante les Exploits ,
Ils furent la terreur & du Tibre
& du Tage.

GALANT. II

*Pourrois-je les chanter? La Déesse
à cent voix*

Souvent ne peut suffire à ce pénible ouvrage.



*Digne à tout l'Univers de prescrire
des loix ,*

*Du grand Art de regner il sçait le
noble usage ,*

*Seul contre tous , plus fort , plus
craint que tous les Rois ,*

*Maistre de la Fortune , elle luy
rend hommage.*



*Ce Monarque vainqueur des plus
braves Guerriers ,*

*L'olive dans la main, le front ceint
de lauriers.*

12 MERCURE

*En sage Conquerant signale sa
clémence.*



*Rien n'eust pû sans la Paix desar-
mer sa valeur.*

*Ciel, conservez un Roy qui fait
nostre bonheur,*

*Mon souhait pour ses jours est ce-
lui de la France.*

J'ajoute à ces deux petits
Ouvrages une Ode d'Ana-
creon, mise aussi en Vers par
Madame Pepin de Chance,
sur la Traduction de Madame
Dacier.

GALANT. 13

*L'Amour ayant voltigé sur des
fleurs,
Vint trouver Cypris tout en
pleurs,
Et s'écria fort en colère,
Hélas ! je suis perdu , ma Mere,
Certain petit animal m'a piqué,
Je ne puis endurer cette douleur
amere ;
Regardez sur mon doigt son ai-
guillon marqué
La belle Reine de Cithere,
Luy répondit d'un air charmant.
Mon Fils , juge du mal que ta flé-
che peut faire ,
Puisqu'une mouche fait souffrir
tant de tourment.*

14 **MERCURE**
ENVOY.

*Après que ce traistre d'Amour ,
A tant de gens fait souffrir le
martire ,*

*Quand on voit qu'il souffre à son
tour ,*

Loin de le plaindre , on en doit rire.

Voicy une Lettre digne
d'estre luë des Curieux.

A MONSIEUR ***

JE vous envoie , Monsieur ,
la description d'une Chaire
de Predicateur que les Jesuites
du gand College de Lion ont

GALANT. 15

fait faire de marbre. L'on ne peut guère rien voir de plus magnifique dans ce genre , puisqu'outre la beauté, la variété & l'éclat des marbres d'Italie, des Pirenées, & de Languedoc, jaspés de différentes couleurs qui la composent, elle est encore enrichie de bas-reliefs de bronze doré, & d'autres ornemens de même métal dorez d'or moulu à feu, ce qui la rend d'autant plus singulière, que toutes les plus belles Chaires de l'Europe ne sont que de bois ou de pierre, excepté celles d'Italie, qu'on

16 MERCURE

pourroit appeller avec quelque fondement plutoſt des Balcons que des Chaires, puis- qu'elles ne conſiſtent la pluſ- part qu'en une baluſtrade de marbre ou de pierre ſoutenuë par des conſoles. Ainſi on pourroit avancer ſans exaggeration que ce ſeroit la plus belle Chaire de l'Europe, quand même elle ne ſeroit remarquable que par la ri cheſſe de ſes matieres, mais ce qui la rend infiniment plus extraordinaire, c'eſt de voir un poids auſſi exceſſif que celui là, & ſi je l'oſe dire, ſi terrible, ſoute-

GALANT. 17

nu presque en l'air hois du Pillier auquel cette Chaire est engagée , c'est à dire , sans estre supportée sous le centre par aucun balustre , ny console , ny autre appuy de cette nature ; de maniere qu'un enfant peut passer par tout sous son cul de lampe On ne peut sur tout voir sans étonnement une grande piece de marbre de sept pieds & plus de diametre sur seize pouces seulement d'épaisseur , porter elle seule toute la devanture , & soutenir en même temps le cul de lampe , quoy qu'on ne puisse point

May 1700.

B

18 MERCURE

s'appercevoir des liens de fer qui l'attachent. Il ne paroist pas même à son profil, ny à sa forme, qu'on ait pensé à se gêner pour les cacher. Une entreprise si hardie n'a esté faite, comme vous pouvez juger, qu'après avoir pris auparavant toutes les seuretez & toutes les précautions imaginables pour la faire réussir, & pour éviter tous les inconveniens qui pourroient causer la ruine de cet Ouvrage, dont la suite inévitable d'un si funeste accident, seroit la mort d'une infinité de personnes.

Enfin, Monsieur, ce n'est qu'après avoir établi fortement, & par des raisons invincibles la maniere ingenieuse que l'Architecte de cet Ouvrage a imaginée pour supporter à jamais un si pesant fardeau, qu'il a fait executer cette Chaire, en sorte que tous ceux qui ont vû de quelle maniere elle est attachée à son pilier, avoient unanimement qu'on ne pouvoit guere inventer rien de plus judicieux ny de plus solide, & qu'ainsi il n'y a point lieu de craindre aucun desastre, à moins que ce poids

B ij

20 **MERCURE**

n'attirast mille fois plus pesant que luy, ce qui est impossible, & ne peut jamais arriver que par des mouvemens tres-violens & souvent réitérez, causez par quelques forces majeures, incomparablement plus grandes que celle cy, puis que jamais le plus foible sans ces causes, ne peut emporter plus fort que soy.

Peut estre, Monsieur, ne trouverez vous pas mauvais que je vous dise aussi quelque chose de sa forme. Le plan, tant de la devanture que de l'imperiale ou de son Dais,

est pentagone , ou à cinq faces droites , dont les deux angles les plus proches du pilier sont terminez par deux faces convexes , qui vont mourir ou finir dans les costez. Chacune de de ces faces droites forme un panneau qui renferme un bas-relief de bronze doré. Entre ces panneaux on voit des pilastres en consoles au nombre de six , ce qui est terminé par une espee d'entablement qui sert de main courante , & qui fait ressort au dessus de ces pilastres , aussi-bien que le soubassement , ou son amortissement

22 **MERCURE**

qui règne au dessous. Tout cela est porté, comme j'ay dit, par cette grande piece de marbre, sur les angles de laquelle sont posées autant de feuilles de bronze doré, qui sortent dessus les ressauts du soubassement. Sous ce grand marbre est attaché le cul de lampe qui est terminé par une boule de bronze doré, formée de feuilles de graines, & à peu près semblables à une pomme de Pin. Quant à l'Imperiale ou Baldaquin, elle est composée d'un grand Entablement, qui fait aussi ressaut à l'endroit des

GALANT. 23

pilastres de la devanture, & forme par sa corniche au milieu & à ses deux costez trois frontons cintrez, sous lesquels sont placées autant d'Ovales rayonnantes chargées, sçavoir celles du costé de l'entrée de l'Eglise, du saint Nom de Dieu *Jehova* en caracteres Hebraïques; celle du milieu du Monogramme de *Jesus* en Latin, & celle du costé du Maistre Autel, des premieres lettres de *Christos* ou *Labarum* Grec *XP*. Cet entablement porte un Socle, sur lequel posent six consoles differentes de celles

24 MERCURE

de la devanture , & qui soutiennent un petit entablement , ou corps de finiment , sous lequel il y a cinq festons de Bronze doré entre les consoles. Enfin le tout est terminé par une bou'e & une croix du même métal ; le Saint Esprit avec ses rayons , qui est sous la soffite ou le plafond du grand entablement , est aussi de même matiere. L'on a représenté dans le premier bas-relief de la devanture , du costé de la porte , Moyse qui explique les Tables de la Loy au Peuple d'Israël ; dans le second ,
Saint

GALANT. 25

Saint Jean - Baptiste au desert, exhortant les Juifs à la penitence ; dans le troisieme, qui est celuy du milieu , Nostre-Seigneur sur une Barque enseignant le Peuple ; dans le quatrieme, Saint Paul dans l'Arcopage d'Athenes, & dans le cinquieme & dernier, Saint François Xavier annonçant l'Evangile dans les Indes. Ces sujets & les Monogrammes ont esté donnez par le Pere Meneftrier, Jesuite, & toute la Chaire est de l'invention, & a esté executée sur les Dessins & sous la conduite de M^r J.

May 1700.

C

26 MERCURE

Delamonce, de Paris , cy devant premier Peintre & Architecte de S. A. E. de Baviere. Je ne puis m'empêcher de remarquer encore en deux mots que quatre circonstances particulieres rendent cette Chaire unique; la premiere, la hardiesse de l'invention; la seconde, la belle forme; la troisieme, l'union & l'harmonie qui résulte de ces Marbres de differente couleur , pour avoir esté placez à propos , avec discernement, & non point au hasard, & la quatrieme, la richesse de toutes les matieres.

GALANT. 27

En voilà assez , Monsieur ,
pour vous en donner une le-
gere idée autant qu'il est possi-
ble , en attendant que l'Architec-
te vous en donne une plus
grande par l'Estampe dont il
pourra faire part au Public ,
come il semble le faire espe-
rer. Cette Chaire fut décou-
verte l'onzième du mois passé,
jour de Pasques , & attira l'ad-
miration de tous ceux qui la
virent. Je suis , Monsieur , &c.

Le Roy a permis une troisié-
me Lotterie à Lyon , & je
vous fais part de ce que ceux

C ij

28 MERCURE

qui sont établis pour en prendre soin, ont fait publier.

Le profit que le Grand Hôpital de Lyon a fait sur deux précédentes Lotteries estant actuellement employé, tant pour un Bastiment, qui a esté reconnu absolument necessaire, que pour d'autres pressans besoins, & les dépenses de cet asile assuré aux pauvres affligés, augmentant considérablement, par un tres-grand nombre de Malades, de Soldats congédiez & d'Enfans exposez, les Administrateurs dudit Hôpital, pour conti-

nuér des secours aussi nécessaires, ont eu recours à la bonté de Sa Majesté, qui a bien voulu leur accorder la permission de faire une nouvelle Lotterie qui sera de cinquante mille Louis d'or, dont il sera levé quinze pour cent sur les quatre premiers Lots, & dix pour cent sur tous les autres.

Premierement, pour remplir ladite somme de cinquante mille Louis d'or, on fera cinquante mille Billets dun Louis d'or chacun, dont cinq cens seront bons Lots, & les quarante-neuf mille cinq cens

C iij

30 MERCURE

restans seront de nulle valeur.

II. Ceux qui voudront mettre à cette Lotterie, s'adresseront à l'un des trois Administrateurs nommez par le Bureau dudit Hôpital, qui sont Mrs Bouchage, Fayard & Hubert, lesquels auront chacun un livre chifré & paraffé par M^r le Lieutenant General, & par lesdits Sieurs Administrateurs, pour y écrire les noms de ceux de qui ils recevront de l'argent, & le nombre des Billets suivant leur numero.

III. Ces trois Recteurs mettront tous les huit jours l'ar-

GALANT. 31

gentqu'ils auront reçu dans un Coffre qui sera dans les Archives dudit Hôpital.

IV. On coupera cinquante mille petits carrez de papier d'une même grandeur, sur lesquels on écrira les noms & les Numero de ceux qui auront donné leur argent ; ils seront ensuite roulez , colez & mis dans une boëte.

V. On coupera autres cinquante mille petits carrez de papier aussi d'une même grandeur, desque's il y en aura quarante-neuf mille cinq cens de blancs & de nulle valeur, &

C iiij

32. MERCURE

cinq cens de bons , où seront écrits les Lots , suivant la division cy après ; ils seront tous roulezz , colezz & mis dans une autre boëte , que l'on remuëra plusieurs fois afin de les bien mêler.

VI. Ladite Lotterie sera tirée au premier de Septembre prochain , si plustost elle n'est remplie , dans le Bureau dudit Hôpital , en presence de M^r le Lieutenant General , de M^r le Procureur du Roy , de tous les Recteurs & Administrateurs , & des Interessez qui voudront s'y trouver.

VII. On prendra les noms de douze Enfans , dont deux choisis au sort , tireront les Billets des deux boëtes , par l'ouverture qui sera de la grandeur à y pouvoir passer seulement la main.

VIII. Ces deux Enfans tireront en même temps un Billet de chaque boëte, & ils les donneront aux deux Personnes qui auront esté commises pour les ouvrir.

IX. Celuy qui aura reçu le Billet de la premiere boëte prononcera à haute voix Numero , & nommera le nom qui

34 MERCURE

y sera écrit. Celuy qui aura ouvert le Billet de la seconde boîte , prononcera de même Blanc, s'il est blanc, & le montrera à l'Assemblée ; si au contraire il est noir, il dira Bon pour telle somme , ce qui sera en même temps écrit sur le Registre.

X. Comme cette Lotterie ne se pourra tirer qu'à plusieurs reprises , à la fin de chacune , on scellera les deux boîtes de quatre differens cachets , & on les fermera dans un coffre , sous quatre clefs , dont l'une sera remise à M^r le Lieutenant

General, l'autre à M^{le} le Procureur du Roy, & les deux autres à deux desdits Sieurs Recteurs, & on publiera à haute voix quel jour on aura choisi pour continuer, & chaque fois que l'on recommencera, on tirera au sort deux Enfans sur le même nombre énoncé cy-dessus.

XI. Tous les Billets estant tirez, on payera incessamment à chacun les sommes qui leur seront échues, en retenant les quinze pour cent sur les quatre premiers Lots, & dix sur les autres, en faveur des Pau-

36 **MERCURE**

vres, sans que le surplus puisse estre saisi ny arresté.

XII. On fera deux fois la semaine pendant qu'on tirera la Lotterie, un imprimé de tous ceux qui auront eu de bons Billets, que l'on fera voir à tous ceux qui le souhaiteront ; & par délibération du Bureau il a esté résolu qu'aucun desdits Directeurs & Administrateurs ne pourra mettre à ladite Lotterie, dont les Lots seront divisés en la manière suivante.

1. de Six mille Louis d'or.

i. de Cinq mille.

1. de Quatre mille.

- 1. de Deux mille.**
- 2. de Mille.**
- 4. de Cinq cens.**
- 8. de Deux cens cinquante.**
- 20. de Cent.**
- 452. de Cinquante.**
- 1. de trois Cens pour le premier billet tiré blanc.**
- 1. de trois Cens pour le dernier billet tiré blanc.**
- 1. de trois Cens pour le billet blanc qui precedera le Lot de six mille.**
- 1. de trois Cens pour le billet blanc qui suivra ledit Lot de six mille.**
- 1. de deux Cens pour le billet**

38 MERCURE

blanc qui precedera le Lot
de cinq mille.

1. de deux Cens pour le billet
blanc qui suivra le Lot de
cinq mille.

1. de deux Cens pour le billet
blanc qui precedera le Lot
de quatre mille.

1. de deux Cens pour le billet
blanc qui suivra le Lot de
quatre mille.

1. de deux Cens pour le billet
blanc qui precedera le Lot
de deux mille.

1. de deux Cens pour le billet
blanc qui suivra le Lot de
deux mille.

500. bons Billets, sur le nombre de 50000. Louis d'or.

Pour la commodité du Public lesdits Sieurs Recteurs ont nommé pour leurs Receveurs à Paris le Sieur Fayard, rue des deux Boules, & le Sieur Dumaine, rue des Mauvaises paroles, tous deux Marchands Bourgeois de Paris.

Il y aura aussi un Receveur à Lille en Flandres, & un autre à Strasbourg. A Strasbourg, le Receveur sera M^r Quinsard, & à Lille en Flandre M^r Vambel.

40 MERCURE

Je ne suis point étonné de l'envie que vous me marquez de sçavoir de quelle maniere la Lotterie d'Angleterre, dont on parle tant, doit estre tirée. Comme l'invention en est nouvelle, il y a beaucoup de gens qui ont peine à la comprendre. En voicy le détail dans toutes les circonstances. Le fond de cette Lotterie est de cent mille livres Sterling, c'est à dire, de cent mille Louis de nostre Monnoye, supposé que nos Louis d'or ne valussent que treize livres. Cette somme est distribuée

GALANT. 4^r

en douze mille billets noirs. Le gros Lot est de cent mille livres, & le second de cinquante mille, & les autres à proportion. On ne fera aucuns Billets blancs, & on tirera les noirs de la maniere que je vais vous l'expliquer. On a une grande table fort unie, au dessus de laquelle on a fait une soupente où il y a cinq tuyaux, par lesquels on jette cinq boules, qui ont dix petites faces, sur lesquelles sont distribuez les numero 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9 & le zero au lieu du 10. Ces boules auront

May 1700.

D

42 MERCURE

chacune leur rang marqué. Première, seconde, troisième, quatrième, cinquième. Chaque fois qu'on les jettera, on écrira le numero qu'elles marquent toutes ensemble par leur chiffre qui se trouvera au dessus. Par exemple, si la première donne le chiffre 5, la seconde le chiffre 4. la troisième le chiffre 7. la quatrième le chiffre 2. & la cinquième le chiffre 9. ceux qui sont préposés à tirer cette Lotterie écriront sur un Registre le numero 54729 & sur l'heure on prendra au hazard un des douze

GALANT. 43

mille billets noirs , qui seront ou dans une Urne , ou dans une Cassette, qui n'aura qu'autant d'ouverture qu'il en faudra pour prendre les billets l'un après l'autre. Si le billet noir qu'on vient de tirer pour ce numero est de cinquante mille livres, celui qui en donnant son argent a dans un de ses billets le numero 54729 aura aussi la somme de cinquante mille livres du billet qui aura esté tiré pour ce numero , & si le même numero revient à plusieurs reprises , on tirera également chaque

D ij

44 MERCURE

fois un billet noir pour le numero qui a déjà eu quelque Lot, comme pour tout autre numero qui n'a pas encore paru, & qui par consequent n'a pas encore eu de billet noir; de sorte qu'un seul billet d'un Louis pourroit avoir dix & douze Lots, si dix & douze fois le numero qu'on a eu pour ce Louis revenoit sur les cinq boules. Ainsi là, comme ailleurs, ceux qui mettent à cette Lotterie, en prenant leurs numero pour leur argent, choisissent le nom ou le mot qu'il leur plaist, & ceux

GALANT. 45

qui donnent les billets entregistrent les noms avec les numero, pour sçavoir à qui il faudra donner les Lots des numero qui seront venus par ces cinq boules, & qui auront eu des billets noirs; mais ceux qui tireront la Lotterie n'auront besoin de ces Registres que quand la Lotterie sera tirée, pour confronter les numero que l'on aura amenez avec les boules, avec les noms qui auront les mêmes numero; & parce que les cinq boules par leur plus haut numero ne sçauroient donner cent

46 **MERCURE**

mille, puis que les cinq neuf ne produisent que 99999. & que si on avoit mis six boules au lieu de cinq, il y auroit eu des numero qui auroient passé cent mille, on s'est avisé de compter les cinq zero pour un numero qui vaudra celuy de cent mille; par là depuis 1. jusqu'à 100000. tous les numero pourront venir sur les boules les uns comme les autres dans les douze mille fois qu'on les tirera; & il seroit inutile de les tirer après douze mille fois; ainsi celuy qui aura le gros Lot pourra

encore espérer d'en avoir d'autres. Le premier bonheur de cette Lotterie sera d'avoir un numero qui revienne souvent par les boules ; & le second , que les billets noirs qu'on tirera pour ce numero , soient des sommes les plus fortes.

L'Hostel - Dieu de la Ville de Troyes se trouvant accablé de dépenses extraordinaires par le grand nombre de Malades , que la disette , plus grande en Champagne qu'en aucune autre Province , y attirez depuis plusieurs années , outre qu'il est nécessaire

48 MERCURE

d'en rétablir les Bastimens, qui sont presque inhabitables & tres mal sains , Sa Majesté a accordé aux Administrateurs la permission de faire une Lotterie, pour subvenir aux pressans besoins de cet Hôpital, ainsi qu'il a esté fait en plusieurs autres Villes du Royaume. Cette Lotterie sera de quinze mille Louis d'or, pour remplir un pareil nombre de billets d'un Louis d'or chacun. Il y en aura cent cinquante noirs , qui feront les bons Lots; sçavoir un de deux mille Louis d'or , deux de mille, quatre

GALANT. 49

quatre de cinq cens , cinq de trois cens , huit de deux cens , seize de cent , quarante-six de cinquante , soixante & quatre de vingt-cinq ; un de cent pour le premier Billet tiré blanc , un autre de cent pour le dernier billet tiré blanc , & deux encore de cent , l'un pour le billet blanc qui précédera le gros Lot , & l'autre pour le billet blanc qui le suivra. Si le premier billet que l'on tirera se trouve estre le gros Lot , celuy qui le suivra tiendra lieu du premier billet blanc ; le second représentera

May 1700.

E

50 **MERCURE**

le billet tiré avant le gros Lot, & le troisiéme aura le benefice du billet qui vient après le gros Lot. Que si le gros Lot vient au second billet qui sera tiré , les deux qui le suivront tiendront lieu des deux billets précédent & subsequent ; & s'il vient le dernier de tous les billets , celui qui le précédera immédiatement , tiendra lieu du dernier billet tiré blanc, & les deux autres en retrogradant passeront pour les deux billets tirez avant & après le gros Lot. Si ce gros Lot vient au penultiéme billet , les deux

GALANT. 51.

qui le précéderont immédiatement jouïront du bénéfice des deux billets précédent & subsequnt, & si estant venu dans le cours de la Lotterie, il arrive que les billets précédent & subsequnt, soient eux-mêmes Lots ou bons billets, celui qui précédera ou suivra immédiatement, passera pour le billet précédent ou subsequnt. Si néanmoins le Lot qui aura esté tiré immédiatement avant ou après le gros Lot, se trouvoit d'une moindre somme que celle qui est destinée aux billets précédent

E ij

52 MERCURE

& subsequenceur, en ce cas celuy dont le nom ou le numero sera venu immediatement devant ou après le gros Lot, prendra la somme destinée par les articles de la Lotterie aux billets précédent & subsequenceur, & celuy qui le précèdera ou suivra, prendra le Lot tiré immediatement devant ou après le gros Lot. Cette Lotterie sera tirée de la même sorte qu'on a tiré celle de Paris, & il sera levé au profit des Pauvres, quinze pour cent sur les douze principaux Lots, montant ensemble à sept mille cinq cens

GALANT. 53

Louis , & dix pour cent sur les cent trente huit autres , montant à pareille somme. Les Directeurs préposez pour la distribution des Billets, sont M^r Paillot, Conseiller au Presidial, rue du Bois, près l'Eglise de Sainte Madelaine; M^r Goulard, Conseiller en l'Hostel de Ville, rue de la Monnoye, & M^r Camusat, Bourgeois, rue Nostre Dame, qui ont choisi pour leurs Receveurs à Paris, M^r Corbigny, Commis du Petit Comptant, rue de Touraine, près les Capucins du Marais, & M^r Dié-

E iiij

54 MERCURE

vre, Banquier, rue Montmar-
tre, proche S. Eustache.

La même permission a esté
donnée par Sa Majesté à l'Hô-
pital General d'Angers, qui
estant actuellement rempli de
sept à huit cens Pauvres, ne
peut subsister qu'avec un se-
cours extraordinaire. Cette
Lotterie qui doit estre tirée,
ainsi que celle de Troye, le
premier jour de Juillet, & à
la maniere de la Lotterie de
Paris, ne sera que de quinze
mille Ecus d'argent neufs.
Trois cens de ces Billets seront
des Lots, dont le gros sera de

GALANT. 55

deux mille Ecus neufs. Il y en aura un autre de huit cens, un de quatre cens, cinq de deux cens, trente de cent, cinquante de cinquante Ecus neufs, cent de trente, douze de vingt-cinq, & cent de vingt; sur quoy il sera levé au profit de l'Hôpital quinze pour cent sur le gros Lot, & dix pour cent sur chacun des autres. Les Directeurs préposez pour recevoir l'argent des Billets, & pour les distribuer, sont M^r Raffray, cy devant Notaire, rue des Cordeliers, M^r Beufcher, Marchand, au haut de

E iiij

56 MERCURE

la rue Baudriere; M^r Besliere
le Jeune, Bourgeois, proche
la Trinité, & M^r de la Porte,
Marchand, rue de la Poisson-
nerie.

M^r Moreau de Mautour a
fait à la gloire de l'Illustre Ma-
demoiselle du Scudery, trois
Devises, qui ont toutes un
Chesne pour Corps. La pre-
miere a ces mots pour ame,
GALLIS NOTA ET CHARA
JOVI

*Son esprit plus qu'humain
Est chéri de la France & de son
Souverain.*

La seconde a ces paroles ,

PETIT ASTRA

*Son merite partout si connu, si van-
té,*

L'élève à l'Immortalité.

Et la troisiéme celles-cy ;

**ANNIS ET VIRTUTE CLA-
RIOR**

*La vigueur de l'esprit, le nombre
des années*

Font admirer ses destinées.

Le Chesne si répandu dans
la France, estoit autrefois l'ar-
bre de Jupiter. L'on sçait dans
quelle veneration cet arbre
fut parmy les Druydes , an-
ciens Philosophes ou Prestres

58 MERCURE

Gaulois. Sa hauteur ainsi que sa durée & sa force, a esté chantée par les Poètes qui ont élevé son sommet & ses branches jusqu'aux Astres & même au-delà, & luy ont donné l'épithète de *annosa* & le terme synonyme de *Robur*.

Le même M^r Moreau de Mautour a adressé à M^r l'Abbé Bosquillon, de l'Académie Royale de Soissons, l'Idille que vous allez lire.

LES CHESNES.

*A*Rbres qui résistez à la fureur des
vents,
Vous qui semblez braver les injures
des ans,
Dont la feuille aux Heros, aux
Dieux fut consacrée,
Et les fruits aux Humains servirent
d'alimens,
Chesnes si hauts, si fiers, qui dans
vostre durée,
Confondez à nos yeux les âges & les
temps,
Faut-il que Scudery, cette illustre
Mortelle,
Sujette au trait fatal de la Parque
cruelle,
Ne puisse subsister du moins autant
que vous ?

60 MERCURE

*Elle n'ignore pas la loy commune à
tous ,*

*Mais je vois à regret fleurir vostre
jeunesse ,*

*Lorsqu'elle est déjà loin de cet âge ou
tout rit.*

*Accablé sous le poids d'une lente vieil-
lesse ,* [esprit.

*Son corps n'est soutenu que de son seul
De vos feuillages verts dont nos bois
s'embellissent*

*La Nature avec soin conserve les
attraits ,*

*Tandis que de Sapho les forces s'af-
foiblissent ,*

*Elle dont brille encor l'esprit par mille
traits ,*

*Et plein de ce beau feu qu'Apollon
seul inspire*

*Anime par ses vers les doux chants de
sa lire.*

GALANT. 61

Son grand âge m'allarme , & ses rapides jours ,

Sur les aîles du temps précipitent leur cours. [vie,

*Chefnes , qui jouïssiez d'une si longue
Si vostre heureux destin ne luy fait
point envie ,*

*Qui d'elle ou bien de vous devroit
plutost finir ?*

Il faudra que le temps un jour aneantisse

*De vos troncs orgueilleux jusques au
souvenir ,*

*Mais en dépit du sort , & malgré son
caprice*

*Le grand nom de Sapho vivra dans
l'avenir.*

*En parlant de Sapho , si je tiens un
langage*

*Qui de toute autre qu'elle allarmeroit
l'esprit ,*

62 MERCURE

Dis-moy, cher Bosquillon, Amy discret & sage,

Que son merite touche, & son âge attendrit,

Aurois-je dans mes Vers manqué de politesse,

Lorsque j'ay relevé ses jours & sa vieillesse?

Non, non, tu sçais trop bien quels éloges sont dûs

Aux nobles sentimens de grandeur & de gloire

*Que l'on voit partout répandus
Dans ses écrits gravez au Temple de
Memoire.*

Pour elle n'ayons point ces trompeuses douceurs

Qui flattent l'Amour propre & séduisent les cœurs.

*Par de fausses délicatesses,
N'imposons point à ses sens abatus;*

GALANT. 63

*De son Sexe elle a les vertus ,
Et n'en eut jamais les foiblesses.*

R E P O N S E.

*Quel changement de goust ! l'auroit-
on cru possible ?*

*Ton pinceau gracieux est devenu ter-
rible.*

*Ah ! cache par pitié de trop sombres
couleurs ,*

Qui m'ont déjà cousté des pleurs.

*Pour l'illustre Sapho connoissant ma
tendresse ,*

*Evite de toucher & vieillesse & tré-
pas.*

*Il est vray, son esprit est exempt de foi-
blesse ;*

*Mais , Moreau , mon cœur ne l'est
pas.*

Les premiers Vers estant

64 MERCURE

tombez entre les mains de Mademoiselle de Scudery, elle écrivit la Lettre qui suit à M^r Moreau de Mautour. Cette Lettre fait bien voir la force & le bon caractère d'esprit de cette rare Personne.

*V*os Vers en me loüant ont de char-
mans appas,
Mais à mon grand regret je ne m'y
connois pas,
Et si je meritois une telle loüange,
Pour n'avoir point d'orgueil, il fau-
droit estre un Ange.

En effet, genereux Moreau,
vous portez mes loüanges si

loin qu'elles deviennent incroyables.

*Cet Arbre si fameux dont vous parlez
si bien,
Malgré son Jupiter, aujourd'hui n'est
plus rien.*

Soyez donc persuadé que je n'attends pas d'estre plus heureuse que luy, & que je seray assez contente si je puis espérer de vivre dans vostre souvenir, lors même que je ne seray plus, car je suis véritablement avec toute l'estime que vous meritez, Vostre, &c.

May 1700.

F

66 MERCURE.

Le Couronnement du Roy & de la Reine de Dannemark se fit le mois passé à Friderixbourg, avec beaucoup de magnificence. On avoit dressé deux somptueux Trônes sous de magnifiques Dais, dans le milieu de l'Eglise, qui estoit tenduë de riches Tapisseries, & son pavé tout couvert d'écarlate. Les allées, les degrez, & le chemin par où L. M. devoient passer pour se rendre du Château à cette Eglise, estoient aussi garnis d'écarlate. Sur les onze heures du matin la marche commença par un grand

GALANT. 67

nombre de Chevaliers des Ordres de l'Elephant & de Danebroech, suivis du Grand Maréchal de la Cour, tous superbemens vestus. Ensuite on voyoit venir le Roy portant la Couronne sur la teste, le Sceptre à la main droite, & à la gauche la Pomme d'Or. Sa Majesté marchoit sous un dais de velours cramoisy, garny d'une frange d'or, & soutenu par quatre Conseillers du Conseil Privé, tous Chevaliers de Danebroech. Le Comte de Guldenlew, Grand Amiral, & le Comte de Reventlau,

F ij

68 MERCURE

Grand Chancelier, portoient le pan de son manteau qui estoit de velours cramoisy , avec diverses Couronnes en broderie d'or , & doublé de zibeline. Deux Gentilshommes de la Chambre marchoient à chaque costé de Sa Majesté. Le Dais estoit aussi environné d'une partie des Gardes du Corps ; & l'on voyoit ensuite venir plusieurs Chevaliers des deux Ordres. L'Evêque à la teste de son Clergé , reçut & harangua le Roy à la porte de l'Eglise ; & Sa Majesté n'y fut pas plustost entrée , qu'il

on vit paroistre la Reine. Elle estoit pareillement précédée de beaucoup de Seigneurs & du Grand Maréchal de la Cour, & marchoit sous un magnifique Dais, soutenu par quatre Chevaliers de Danebroech. Le Prince Charles la menoit par la main. Sa Mante estoit portée par Madame la Chanceliere de Reventlau, & par Madame de Bulan, Grande Maistresse, & les Dames de la Cour fermoient la marche, toutes somptueusement vêtues. Sa Majesté fut aussi reçue & complimentée

70 MERCURE

par l'Evesque à la porte de l'Eglise, & après que ce Prelat l'eut conduite sur le Trône auprès du Roy, on entendit un beau concert de musique. Ensuite l'Evesque fit un Discours fort pathetique, puis il y eut encore une belle simphonie; & l'Evesque ayant entonné diverses fois le *Veni sancte Spiritus*, le Roy descendit du Trône & se rendit au pied du grand Autel, où s'estant mis à genoux sur un banc, Sa Majesté posa la Couronne, le Sceptre, & la Pomme d'or, sur un carreau qu'on avoit placé à sa

droite, & fut sacré par l'Evêque, qui luy oignit la teste, la poitrine, & la main droite, estant assisté de deux autres Evêques, l'un de Nortwegue, & l'autre de Jutlande. Après cette ceremonie, l'Evêque fit encore une Oraison suivie d'un concert de Musique. La Reine fut ensuite sacrée en la même maniere par l'Evêque, à l'exception qu'elle n'osta point la Couronne, & ne fut ointe qu'à la teste & à la poitrine. Le tout estant fait à trois heures, leurs Majestez retournèrent au Chasteau &

72 MERCURE

se mirent à table avec le Prince Charles & les autres Personnes de la famille Royale. Il y avoit une autre Table pour les Seigneurs de la Cour à l'autre bout de la Salle , & l'on voyoit entre deux une belle Orangerie, avec du fruit & des fleurs. Dans la dernière cour du Chasteau il y avoit un Bœuf & trois Veaux rostis tous entiers, ainsi qu'une Pyramide faite avec des branches de Genévrier & toute entrelassée de rubans rouges & jaunes. Aux quatre coins de cette Piramide estoient deux Fontaines de vin

GALANT. 73

vin blanc, & autant de rouge; de sorte que les Gardes & le Peuple, qui s'y estoient rendus en foule; eurent suffisamment de quoy manger & boire, sans qu'il arrivast aucun desordre. Ensuite on leur donna au pillage toute l'écarlate sur laquelle avoient marché Leurs Majestez, comme aussi tout ce qui estoit resté de viande sur les tables. On a remarqué que cette Feste avoit surpassé en sollemnité & en magnificence toutes celles qui ont esté faites en pareille occasion.

May 1700.

G

74 MERCURE

Voicy ce qui a esté écrit de Copenhague le premier de Mars dernier.

M^r le Comte de Chamilly, Ambassadeur Extraordinaire du Roy à la Cour de Danne-mark, après vingt mois de séjour depuis son arrivée en cette Cour-là, & un an jour pour jour depuis son Entrée publique, eut hier son Audience publique du Roy de Dannemark. Cette Ceremonie, qui devoit se faire immédiatement après l'Entrée, avoit d'abord esté differée par la mauvaise santé de défunt Christian V. dernier

GALANT. 75

Roy, decedé le 4. Sept. 1699. que ses incommoditez empêchoient de se tenir debout, comme il convient. Depuis sa mort, Frederic IV. son Fils estant monté sur le Trône, de nouvelles difficultez avoient continué d'apporter du retardement à cette Ceremonie, & principalement celle qu'on avoit toujours faite en cette Cour de recevoir les Lettres du Roy, sans que le Titre de Majesté y soit donné au Roy de Danemark, mais enfin, les difficultez estant levées & M^r l'Ambassadeur ayant réglé

G ij

76 MERCURE

tous les points du Ceremonial avec M' Lerk , Maistre des Ceremonies , on choisit pour l'Audience le 28. & dernier jour de Février , jour auquel en retranchant en ce Pays dix jours du Calendrier , & abolissant l'usage du vieux stile , qui s'y estoit toujourns observé jusques à present malgré les inconveniens qui en resùltoient , on a réglé enfin de se conformer au stile Gregorien , qui avec le secours du jour Bissextil , a depuis 118. ans compassé à peu près le cours de l'année sur celui du Soleil.

Ce même jour donc 28. Février, le Maître des Ceremonies se rendit sur les quatre heures après midy, en l'Hôtel de M^r l'Ambassadeur. Son Excellence le reçut à la porte de son Antichambre, & le conduisit dans sa Chambre, où le Maître des Ceremonies donna avis à Son Excellence que les Personnes destinées par le Roy de Danemark pour l'accompagner à son Audience, alloient arriver.

Peu après M^r Pleffen, Chevalier de l'Ordre de l'Elephant Conseiller Privé, Ministre

G iij

78 **MERCURE**

d'Etat , & naguères Grand Trésorier de la Couronne, arriva seul avec le cortége des Carosses de la Maison Royale , M^r Lenth , Grand Maître des Ceremonies , qui devoit venir avec luy , s'estant trouvé malade. On a expliqué dans la Relation de l'Entrée que la qualité de Conseiller Privé est comme celle de Sénateur du Royaume , & des premieres Dignitez , mais cependant bien moins considerable qu'elle ne l'estoit avant que la Couronne fust hereditaire. M^r l'Ambassadeur en long

manteau de deüil reçut M^r Plessen au Carosse du Corps du Roy, le conduisit dans son Appartement, luy donnant le pas & la main. Ils s'y assirent quelque temps dans des fauteüils, se traitant reciproquement d'Excellence. Pendant les complimens, les Carrosses se rangèrent en ordre, & tout estant prest, M^r l'Ambassadeur conduisit M^r Plessen de la même manière jusques au Carosse du Corps du Roy, dans lequel M^r l'Ambassadeur entra le premier. M^r Plessen se plaça à sa gauche, luy cédant

G iiij

80 **MERCURE**

toûjours depuis ce moment le pas & la main, & le Maître des Ceremonies se mit sur le devant à la place du Grand Maître des Ceremonies malade, & ensuite on alla vers le Chateau, dans l'ordre suivant.

Un Suisse de M^r l'Ambassadeur marchoit à la teste de douze Valets de pied de sa maison, tous en deuil, chacun un long crespé pendant au Chapeau & un nœud d'épaule de la couleur de la livrée de Son Excellence. Immédiatement après venoit le Carosse de deuil de Son Excellence.

GALANT: 81

tiré par six chevaux noirs , enharnachez de même avec de grandes housses aussi noires. Quatre Pages de Son Excellence estoient montez devant & derriere. Leur livrée se remarquoit par de grands revers de velours noir sur les manches du justaucorps , couverts d'un large galon d'argent & d'un bordé de même , & par un nœud d'épaule du même galon d'argent mêlé de rubans de la couleur de la livrée. Le S^r Malorty , Secrétaire de l'Ambassade , estoit seul dans ce Carosse. Ceux de la Princesse

82 **MERCURE**

Sophie de Danemark & des Princes Charles & Guillaume venoient ensuite. Après eux suivoient, le Carosse du Prince Royal, dans lequel estoient les Sieurs d'Elvern & de Riviere, Gentilshommes de M^r l'Ambassadeur, le second Carosse du Roy dans lequel estoient les Sieurs Arnaud, Gentilhomme servant du Roy Tres Chretien, & de la Terviniere, aussi Gentilhomme de Son Excellence ; le Carosse de la Reine qui estoit vuide, & le Carosse du Corps du Roy, dans lequel estoit M^r l'Ambassadeur, com-

me il a esté dit, accompagné des Pages & Valets de pied.

On avança en cet ordre vers le Chasteau. En traversant la Place qui est au devant, on trouva le Regiment du Prince Royal en deux Bataillons, au lieu du Regiment des Gardes, qui est en Holstein. Les Tambours battirent aux champs. Les Soldats présentèrent les armes & les Officiers saluèrent M' l'Ambassadeur du chapeau. Les Drapeaux estoient enveloppez de crespé. Tout le cortège entra en cet estat dans la Cour du Chasteau. M' l'Am.

84 MERCURE

bassadeur fut reçu au bas de l'escalier par M^r Hann, Chevalier de Dannebroech & Maréchal de la Cour, qui l'y attendoit avec M^{rs} Fink, Olst, Cailletoff, & Osten, Gentilshommes de la Cour, & tous quatre Capitaines. On a dit dans la Relation de l'Entrée que la Charge de Maréchal de la Cour est à peu près pareille pour les fonctions à celle de Grand Maître de la Maison du Roy en France. Les Valets de pied de M^r l'Ambassadeur se rangèrent en haye le long de l'Escalier, jusqu'à la Salle

GALANT. 85

des Gardes où Son Excellence arriva, précédée de ses Gentilshommes & du Secretaire de l'Ambassade, & accompagnée de M^r Plessen, du Maréchal de la Cour, du Maistre des Ceremonies, & des quatre Gentilshommes susnommez, qui tous accompagnèrent aussi M^r l'Ambassadeur aux autres Audiences. Le premier Page de Son Excellence portoit la queue de son long manteau, qu'il quitta dans la Salle des Gardes, où il resta avec ses Camarades. Au haut de l'Escalier M^r Olst, Chevalier de

86 **MERCURE**

Danebroech & Ober Kammerjuncker, ou Premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, reçut M^r l'Ambassadeur & le conduisit dans une Chambre où Son Excellence se reposa pendant que le Maistre des Ceremonies alla annoncer son arrivée au Roy, il revint peu après avertir M^r l'Ambassadeur que ce Prince l'attendoit.

M^r l'Ambassadeur traversa l'Antichambre & fut reçu à la porte de la Salle d'Audience par M^r le Baron Joül, Chevalier de l'Ordre de l'Elephant,

Ministre d'Etat, Grand Amiral, & cy-devant Ambassadeur de cette Couronne en plusieurs Cours. A cette Porte les Gentilshommes de M^r l'Ambassadeur & ceux de la Cour serangèrent en haye des deux costez, & suivirent ensuite M^r l'Ambassadeur dans la Salle qui estoit remplie de tous les Ministres Etrangers, des Ministres & Seigneurs Danois, qui formoient une grosse Cour. M^r l'Ambassadeur en entrant fit une reverence au Roy. Il la repeta au milieu de la Salle, & en fit une troisième

88 MERCURE

plus profonde en entrant sous le Dais , où le Roy debout devant son fauteuil , salua pareillement M^r l'Ambassadeur ; & s'estant couverts tous deux en même temps , S. E. fit sa harangue , en presentant l'une après l'autre ses Lettres de créance , de condoléance sur la mort du défunt Roy , & de compliment sur l'avenement du Roy regnant à la Couronne , & de congratulation sur la naissance du Prince Royal. Ces trois Lettres furent reçues sans protestation contre le Titulaire , au contraire de ce

GALANT. 89

qu'on avoit coutume de pratiquer en cette Cour. Le Roy répondit en Danois à M^r l'Ambassadeur , & ils se découvrirent tous deux chaque fois qu'ils prononçoient quelque nom qui le requeroit. M^r l'Ambassadeur se retira ensuite après avoir fait une profonde révérence au Roy , qui la luy rendit. Son Excellence fit une autre reverence au milieu de la Salle , & une troisiéme avant que d'en sortir. M^r le Baron Joüil quitta S. E. à la porte de cette Salle , & le Premier Gentilhomme à la porte de l'Anti

May 1700.

H

90 MERCURE

chambre. M^r l'Ambassadeur fut conduit ensuite à l'Audience de la Reine, & reçu par M^r Berslintin, maréchal, & Ober-maistre, ou Grand maistre de la maison de cette Princesse. Les reverences se firent de part & d'autre comme à l'audience du Roy, & M^r l'Ambassadeur ayant fait semblant de se couvrir, pour marquer la dignité de son caractère, fit sa harangue découvert par politesse. La Reine l'écouta debout, & M^r Tott, Chevalier de Danebroech; Conseiller Privé & Grand Tresorier de

la Cour par Commission, en la place de M^r Plessen, répondit en Danois pour cette Princesse, qui ne sçait point cette Langue. M^r l'Ambassadeur sortit avec les mêmes ceremonies qu'il estoit entré, alla à l'audience du Prince Royal, & fut receu à la porte de l'antichambre par M^r Manslo, Gentilhomme de la Cour, faisant les fonctions de maréchal de ce Prince. Son Altesse Royale estoit porté par Madame Munk, Femme du General de l'Artillerie. M^r Cra-gen, Chevalier de l'Ordre de

H ij

Danebroech & Conseiller Privé, répondit en Danois pour ce jeune Prince. Son Excellence sortit avec les mêmes ceremonies, & fut introduite de même aux Audiencies des Princes Charles & Guillaume, & de la Princeſſe Sophie de Danemark, & reçue & reconduite, ſçavoir, à la porte de l'antichambre du Prince Charles, par M^r Plessen le Cader, Gentilhomme de la Chambre, & à la porte de la Chambre par M^r Behr, Maréchal de ce Prince, qui répondit en Danois à M^r l'Ambassadeur ;

à l'Antichambre du Prince Guillaume, par M^r Plessen l'aîné, Premier Gentilhomme de sa Chambre, & à la porte de la Chambre par M^r Spreßburg, Gouverneur de ce Prince. M^r le Comte de Rantzau, Chevalier de Dannebroech, répondit en Danois pour Son A. R. A l'Appartement de la Princesse Sophie, M^r de Rosenkrans, Gentilhomme de sa Chambre, reçut M^r l'Ambassadeur à la porte de l'Antichambre. Son Excellence parla à cette Princesse découvert, après avoir observé la même

94 **MERCURE**

feinte qu'à l'Audience de la Reine. Cette Princesse qui ne sçait pas le Danois, fit répondre pour elle en cette langue par M. le Comte de Vedel.

Après toutes ces Audiences M. l'Ambassadeur fut reconduit avec les mêmes ceremonies, jusques au Carosse du Corps du Roy, où M. Plessen & M. Hann prirent congé de luy, & le virent monter dans ce Carosse, & partir. Le Maître des Ceremonies se mit sur le devant, & chacun s'estant placé dans les Carosses comme en venant, le cortege re-

tourna dans le même ordre ,
par la même route & avec les
mêmes Ceremonies à l'Hostel
de M. l'Ambassadeur , qui fut
salué de trois coups de Canon
des Remparts en sortant du
Chasteau. Son Excellence é-
tant descenduë du Carosse , le
Maistre des Ceremonies en
descendit aussi , prit congé de
S. E. au bas de l'Escalier & re-
monta dans le même Carosse
du Corps du Roy , que M.
l'Ambassadeur vit partir.

On n'a point particularisé
davantage cette ceremonie ,
parce que le deüil du défunt

96 MERCURE

Roy empêchoit qu'elle ne fust aussi brillante que celle de l'Entrée.

Ce deüil cependant n'a pas empêché les divertissemens particuliers que M^r l'Ambassadeur a donnez dans son Hostel aux Princes & Ministres Etrangers, & même à quelques-uns des premiers Ministres de cette Cour, & aux principaux Seigneurs & Dames qui s'y sont trouvez assiduellement. Les Festins, le Jeu & la Musique ont esté les premiers amusemens de l'hiver. Madame l'Ambassadrice qui, sans sça-

voir

GALANT. 67

voir la musique, chante tous les Opera d'une justesse extraordinaire, faisoit le premier charme du Concert. Mademoiselle de Malorty, l'une de ses Filles d'honneur, qui accompagne du Claveffin & chante en même temps à livre ouvert tout ce qui se presente, faisoit admirer la propreté de son jeu & la delicateffe de sa voix. Les Violons, Flutes, & Hautsbois, & les autres voix rendoient ce Concert complet, & d'autant plus surprenant, qu'aucun presque de ceux qui le composoient, n'é-

May 1700.

1

98 MERCURE

toit musicien de Profession. On y chantoit les Opera de Lully , & quantité de beaux morceaux Italiens; on y joüoit aussi des Simphonies & des Sonates des plus difficiles.

A ces plaisirs ont succédé ceux de la Tragedie , qui a diverti presque toute la Cour & la Ville pendant le Carnaval. M^r l'Ambassadeur avoit composé luy-même la Troupe. Madame l'Ambassadrice & mademoiselle de malorty faisoient les premiers Rolles de Femmes. Mademoiselle de Chamilly , âgée seulement de

GALANT. 99

huit ans , representoit avec une grace merveilleuse. Mrs Arnaud de la Terviniere , de Rivierre, de la Tour, de Combiere , Gentilshommes de S. E. estoient les Acteurs. On avoit dressé un Theatre dans la grande Salle de l'Hostel; les décorations en avoient esté inventées dans toutes les regles de la Perspective, par M^r de Rivierre, fort habile en cet Art , & aux mathematiques. Le Theatre estoit éclairé de plusieurs Lustres dorez , & de quantité d'autres lumieres. Les habits estoient superbes,

I ij

100 **MERCURE**

très bien entendus, & de l'Ordonnance de Madame l'Ambassadrice. On avoit pris de l'illustre Mr Racine les principaux sujets qui ont remply la Scene, sur laquelle Mithridate, Britannicus & Andromaque ont esté representez avec un succès au delà de ce qu'on pouvoit attendre. Madame l'Ambassadrice a surpassé les meilleures Comediennes dans les Rolles d'Agrippine & d'Hermione. C'est beaucoup & cependant ce n'est pas trop dire. Mademoiselle de Malorty dans les Rol-

GALANT. 101

les de Junie & d'Andromaque a sçu toucher le cœur des Danois, & leur a arraché des larmes, chose presque incroyable. Les autres Acteurs ont rempli leurs Rolles à proportion de ce qu'ils demandoient d'eux; & quoy qu'on eust pris la précaution de ne laisser entrer que par billets, pour y procurer aux Auditeurs qui en auroient, la facilité de voir ce Spectacle un peu commodement on ne pouvoit cependant refuser la porte à une foule d'autres Personnes de qualité, qui survenoient toujours au-

Liiij

102 **MERCURE**

delà du nombre limité par les billets. Ce plaisir a esté renouvelé environ quinze fois , & dans ces jours. là Son Excellence faisoit servir à tout le monde toutes sortes de liqueurs. & de rafraîchissemens.

La Lettre qui suit ne scauroit estre plus de saison , puisqu'elle a esté écrite à l'occasion du mois où nous sommes. Elle est d'une bonne Plume.

A MONSIEUR ***

Q Uoy que je ne fasse pas
 la cour à Apollon, il
 m'arrive quelquefois d'en
 estre inspiré. Le mois de May
 dans lequel nous sommes, a
 excité ma curiosité à relire ce
 qu'Ovide en dit dans ses Fa-
 bles. Je n'en ay pas esté con-
 tent. Il assemble les muses, &
 fait parler l'une après l'autre
 sur ce mois de May, Polymnie,
 Uranie & Calliope. Qui ne
 croiroit qu'elles vont mettre
 sur le Trône ce Prince des au-
 I iij

104 MERCURE

tres mois, pour employer ensuite leur voix & leur Lyre à célébrer ses charmes & sa gloire? Rien de cela. Tout leur discours, comme si elles étoient, non des Muses, mais des Grammairiennes, ne tend qu'à découvrir l'origine du mot de *Maius*, s'il vient de *Majestas*, ou de *Majores*, ou de *Maia*; & même sans en convenir, chacune conserve son sentiment. Le Poëte les fait aussi, pour ainsi dire, promener dans la region des Astres & dans l'Empire des Fables, dont les traits qu'il en

GALANT. 105

emprunte, ne forment pas la ressemblance d'un mois charmant, qui fait les delices de la Nature. Dans la mauvaise humeur où j'ay esté, de ne pas trouver ce que je cherchois, j'ay composé un Idille Latin sur le mois de May, *Facit indignatio versus*; où j'essaye d'étaler une partie de ses merveilles. Ceux qui ont pris quelque plaisir à lire ces Vers Latins, ont jugé qu'ils devoient estre traduits en Vers François, à la consideration de ceux qui n'entendent pas l'autre Langue. Voilà, Mon;

106 MERCURE

fieur, l'occasion des deux petites Pièces dont vous avez ouïy parler. C'est un original & une copie, deux Portraits qui sont dans leur jour au mois de May.

I D I L L E.

*B*Ergers de nos hameaux, quittez
là vos houlettes,

*Prenez vos chalumeaux, prenez tous
vos musettes,*

*Aujourd'huy l'on commence à revoir ce
beau Mois,*

*Qui fait rire nos champs, nos côteaux
& nos bois.*

*Ce changement nouveau, cette riche
parure,*

GALANT. 107

Cet air riant qu'on voit dans toute
la Nature ,

Se doit au mois de May, qui fait du-
rant son cours ,

Eclorre le beau temps' & regner les
beaux jours.

S'il paroist se former quelquefois un
nuage ,

Il ne sert dans ce mois qu'à faire de
l'ombrage.

On y sent le parfum de son myrthe ga-
lant ,

Et sa riche rosée en fait un mois bril-
lant.

[pale ,
On y voit le rubi , l'émeraude , & l'o-
Dés que l'on apperçoit l'Amante de
Cephale.

Beau mois aussi puissant dans l'Em-
pire amoureux ,

Qu'il est chargé de fleurs pour les A-
mans heureux.

108 MERCURE

*Cupidon sous ces fleurs caché tire des
flèches ;*

*Flèches mettant le feu pour accroistre
les brèches ,*

*Doux feu pour estre ardent , & qui ne
prend qu'aux cœurs*

*Destinez à s'unir avec des yeux vain-
queurs.*

*Ce mois donne à la Terre une grande
tenture ,*

*Riche Tapissérie , agréable Verdre ,
L'Amant alors épris , plus que n'est
un galant ,*

*Sent augmenter son feu qui devient
violent.*

*Les Moutons arrivez où le Berger les
mène ,*

*Font l'amour en paissant dans une
belle Plaine.*

*Et les oiseaux charmez du feuillage
des bois ,*

GALANT. 109

*Attendrissent leur cœur encor plus que
leur voix.*

*Les Moutons s'égayant bondissent
comme on danse ,*

*Les Oiseaux en chantant ont aussi
leur cadence ,*

*Ce spectacle meslé de la danse & du
chant ,*

*Pour estre naturel n'en est pas moins
touchant.*

*Les rayons du Soleil en éclairent la
Scene ,*

*Et la beauté des lieux épargne à l' Art
la peine.*

*La jeune Nymphe alors sur un lit de
gazon.*

*Se soumet à l' Amour sans craindre son
poison.*

Du Sexe la pudeur y seroit opposée.

*Si la flamme de May n'estoit favori-
sée.*

110 MERCURE

*Et la Prude elle-même a peine à se
garder,*

*Dans un mois où l'Amour ose tout de-
mander.*

*La foiblesse, dit-on, de la Vierge Ve-
stale,*

*En est moins criminelle, & moins
alors fatale :*

*Diane aussi n'est pas exempte du
danger,* [ger.

*Un objet imprévu peut son cœur déran-
Adonis arrivant, la Nymphé chasse-
resse,*

*Pour luy, comme Venus, aura de la
tendresse.*

*Hymen au mois de May pour estre en-
cor mineur,*

*N'en a que plus d'attraits, qui luy
font de l'honneur.*

*Ce Mois estant de l'an la fleur & le
bel âge,*

GALANT. III

Il en serre plus fort le nœud du mariage.

Quel des Mois comme luy peut l'amour enseigner?

Mois, où Flore & Venus se joignent pour regner,

Où quand la Rose s'ouvre, & commence à paroistre,

Mille petits Amours ensemble l'on voit naistre.

On voit sur un beau sein paroistre de beaux lys,

Qui par le seul Hymen doivent estre cuëillis;

Où les Gemeaux marquant une heureuse abondance [ces

Nous en font espérer l'entière jouïssan-

Où tout rit, tout enchante : on aime même à voir,

Le temps un peu chargé menaçant de pleuvoir.

112 **M E R C U R E**

*Ce qui m'en plaist le plus , le feu qui
me devore*

*Vient enfin d'enflamer un Objet que
j'adore.* [gueur,

*La Bergere Philis oubliant sa ri-
M'aime autant que je l'aime, & m'a
donné son cœur.*

*Mois favory pour elle , où les lys &
les roses ,*

*Paroissent sur son teint nouvellement
éclatantes :*

*Mois favori pour moy , dans lequel il
n'est point*

*De jour qui ne me donne un nouvel
embonpoint.*

*Si Philis des zephirs aime la tendre
haleine ,*

*Lorsqu'avec ses Moutons elle entre
dans la Plaine ,*

*Si le Printemps luy doit des fleurs &
de l'encens ,*

GALANT. 113

*C'est le mois des Zephirs , le mois de
ses presens.*

*Se plaist-elle aux accords d'une char-
mante Lyre ,*

*Accompagnant la voix qui tendre-
ment soupire ;*

*Lorsque le Rossignol chante amoureu-
sement ,*

*Le Ruisseau s'y conforme , & coule
doucelement.*

*On compte dans ce Mois un jour outre
les trente ,*

*Pour le rendre aussi long que les mois
qu'on augmente ;*

*Cependant il est court pour un mois
gracieux ,*

*Mois des Ris , des Amours , des Fêtes ,
& des Jeux.*

*Cher à l'Astre du jour , charme de la
Nature.* [dure..

Ne durer qu'une Lune est une loy trop

May 1700.

K

N^o 4 MERCURE

*L'arbre du mois de May dans son sort
fortuné,*

*De guirlandes de fleurs que l'on voit
couronné.*

*Qu'on plante avec le son des Flûtes,
des Musettes,*

*Et le bruit des Tambours & l'éclat
des Trompettes :*

*Arbre attirant les yeux, haut Arbre
sans pareil,*

*Né demeure-t-il pas tout le cours d'un
Soleil?*

*Apollon sur ton Char qui vas réglant
l'année,*

*Par qui chaque Saison dans un temps
est bornée,* [ment,

Laisse les autres Mois passer rapide-

*Mais le beau mois de May doit cou-
ler lentement,*

*Puisqu'à charmer nos sens tous ses ob-
jets conspirent,*

GALANT. 115

*Qu'il leur donne un éclat, qu'à l'envi
tous admirent :*

*La Peinture n'a pas de si vives cou-
leurs ;*

*Enfin jusqu'aux Buissons tout est cou-
vert de fleurs.*

Le mois de May a donné
lieu aux deux Vers Latins que
je vous envoie sur le Regne
du Roy, qui a commencé dans
cette belle Saison.

*Gallorum Imperio Lotoix flo-
rere daturus ,*

*Florente in Maio solium con-
scendere cœpit.*

Ces deux Vers ont esté tra-

K ij

16 MERCURE

duits en nostre Langue par ces
quatre autres.

*Louis que l'Univers admire,
Commença de regner dans le plus
beau des mois,*

*Ou tout levient riant, dans les
champs, dans les bois,
Tel on voit fleurir son Empire.*

Les beaux jours sont reve-
nus, & l'Air nouveau que je
vous envoie sera de saison.
Ne soyez point surprise qu'il
soit sur un ton de plainte, les
Amans se plaignent presque
toujours.

7

iz-

de

sz

ps

18

71

1
d
q
C
a

ni
 ve
 N
 fo
 A
 EO

三

AIR NOUVEAU.

Printemps, qui chassez la froidure,

N'échaufferez-vous point l'objet de
mes desirs ?

Et vous, petits Oiseaux, qui chantez
vos plaisirs,

Ne luy direz-vous point tous les
maux que j'endure ?

Que dis-je, hélas ? Ce n'est point
vous, Printemps,

Qui finirez ma peine ;

C'est le cruel Amour qui peut seul en
tout temps

Fléchir mon inhumaine.

Voicy un Sonnet dont l'Au-
teur ne paroist pas plus satis-

118 MERCURE

fait de l'Amour que celuy de
la Chanſon.

T*ransports doux & flateurs, dans
une ardeur naiſſante,
Quel plaisir pour les cœurs de ſe livrer
à vous ?*

*Vous n'avez rien encor que de tendre
& de doux,
Et la moindre faveur les charme &
les contente.*

S*Mais quand d'un bel objet l'humeur
trop complaiſante*

*Fait naître dans un cœur des ſenti-
mens jaloux,*

*Il ſe ſent tous les jours percé de nou-
veaux coups ;*

*Et le moindre ſoupçon l'allarme & l'é-
pouvante.*

S.

GALANT. 119

*Non , je ne ſçaurois vivre en ce deſor-
dre affreux ;*

*C'eſt gémir trop long temps ſous le poids
de mes feux ,*

*Je t'en conjure , Amour , fais ceſſer
mon martire :*

2

*Etouffe , il en eſt temps , ma jalouſe
fureur ;*

*Ou , ſi je ne puis vivre heureux ſous
ton Empire*

*Souffre que pour jamais je dégage mon
cœur.*

**Ce Sonnet eſt de la compo-
ſition de M^r Alifon , Avocat
au Preſidial de Niſmes , ainſi
que les Stances que vous allez
lire.**

120 MERCURE

SUR UNE DAME qui commence à vieillir.

*V*ostre cœur, Cidalise, instruit à se
contraindre

*Arme en vain contre moy vos vieillif-
sans appas ;*

*Je ne puis me résoudre à feindre
Un Amour que je ne sens pas.*

¶

*Encor si de vos ans le nombre assez
passable*

*N'eust point enseveli tous vos défunts
attraits ,*

*Je pourrois estre plus traitable,
Et vous aimer à nouveaux frais.*

¶

*Mais depuis que les Ris, les Amours,
& les Graces.*

Ont

GALANT. 121

Ont sans prendre congé délogé de chez
vous ,

Mes feux se sont changez en glaces
Tout comme vos roses en choux.

S

Cet heureux temps n'est plus, où plus
jeune & plus belle

Vous pouviez en plaissant sans le se-
cours de l'Art,

Faire une blessure mortelle

Au cœur du noble Campagnard.

2

Le Printemps de vos jours a fourny sa
carrière,

Peut-on vous regarder sans s'en ap-
percevoir?

Vos appas sont sur la litière,

Et vos yeux n'ont plus de pouvoir.

2

Croyez-moy, renoncez à cette humeur.
roquette

May 1700.

L

122 MERCURE

*Qu'on pardonne avec peine a de jeunes
beautez.*

*A vostre âge aimer la fleurlette;
Cidalise, vous radottez.*

2

*Quittez un fol espoir, & de formais
plus sage*

Profitez en secret de mes avis sensez;

Et songez à plier bagage

Puisque vos beaux jours sont passez.

Il m'est tombé entre les
mains un Abregé Historique
de l'établissement du Calvi-
nisme en l'Isle d'Oleron, &
de la destruction des Eglises,
dont vous ne serez pas fâchée
de voir un extrait. Ce petit
Ouvrage a esté fait par messire

GALANT. 123

Marc Antoine le Berton, Baron de Bonnemie, Colonel General des milices, & Capitaine Garde-coste de cette Isle, à la sollicitation de M^r Scare, ancien Curé de Charenton, Chef de la Mission qu'entretient Sa Majesté dans cette même Isle d'Oleron, pour travailler à la conversion de ceux qu'on y trouve encore infectez de l'Herésie. La nouveauté de la Secte de Calvin l'ayant fait embrasser d'abord à ses principaux Habitans, ils commencerent en 1548. par se révolter contre le Roy, pil-

L ij

16 MERCURE

duits en nostre Langue par ces
quatre autres.

*Louis que l'Univers admire,
Commença de regner dans le plus
beau des mois,*

*Où tout levient riant, dans les
champs, dans les bois,
Tel on voit fleurir son Empire.*

Les beaux jours sont reve-
nus, & l'Air nouveau que je
vous envoie sera de saison.
Ne soyez point surprise qu'il
soit sur un ton de plainte, les
Amans se plaignent presque
toujours.

124 MERCURE

ler & saccager les Eglises, & en 1561. un moine, nommé Jean Boisseau, s'estant fait Ministre, vint à la Paroisse de Saint Pierre, où il publia les nouvelles Heresies. Pour faire valoir son ministere, il representa à ceux qu'il avoit seduits, que pour fortifier les veritez qu'il prêchoit, il estoit necessaire de s'assembler, & d'élire des personnes de capacité pour veiller sur le Troupeau, ce qui fut suivi de l'élection de quelques Tailleurs d'habits, Charpentiers, Cordonniers & Fariniers, qui furent qualifiez

du nom d'Anciens , quoy que le plus vieux n'eust pas encore trente ans La même chose fut faite aux Bourgs du Chasteau & de Saint Denis , quoy qu'ils fussent sans ministres. Cette commode maniere de vivre ayant grossi leur Troupeau , Boisseau & ses adherans ne songerent plus qu'à exterminer les Catholiques de l'Isle, & pour cela ils y appellerent ceux de Marennes & d'Arvert, qui avoient abandonné l'ancienne Religion, & tous ensemble, par un Conseil Consultorial , ils s'acharnerent à

L iiij

126 MERCURE

tremper leurs mains dans le sang des Prestres & des Catholiques Romains, avec serment de ne laisser la vie à aucun de ceux qui ne voudroient pas prendre leur parti. Ils égorgèrent une infinité de monde, & firent des profanations terribles, enlevant les Vases sacrez, & tous les ornemens des Eglises. Depuis cette sanglante execution, après laquelle ils s'approprièrent les biens de plusieurs Catholiques & d'un grand nombre d'Ecclesiastiques, ceux qui persevererent dans cette Reli-

gion, demeurèrent sans Service divin jusqu'en 1577. encore fut-on obligé de le faire dans des granges, à cause de la ruine & du mauvais estat des Eglises. Il fut permis dans ce même temps aux Prétendus Reformez de faire exercice public de leur Religion; mais comme ils n'avoient pas de Temples à Oleron, ils le firent quelque temps à Bonnemie, dans une grange. L'an 1584. les Rochelois s'estant emparez de l'Isle, se fortifierent au Bourg du Chasteau, & y mirent une garnison de Soldats,

L. iiii

128 MERCURE

commandée par le S^r d'Aubigné, qui fut si zélé pour son parti; qu'il fit démolir ce qui restoit des Eglises.

Des actions si violentes obligèrent M^r de Saint Luc, Gouverneur de Broüage & des Isles adjacentes, de marcher avec ses Troupes. Il prit le Chasteau dont il fit démolir les fortifications; après quoy il fut convenu entre le Roy de Navarre & M^r de Saint Luc, que l'Isle d'Oleron demeureroit neutre, mais tous ces troubles avoient donné tant d'avantages aux Sectateurs de

Calvin, que non contens des grands maux qu'ils avoient faits, ils s'emparèrent de tous les revenus des biens non vendus des Ecclesiastiques & des Fabriques, & ils vendirent la pluspart des fonds pour contenter les Capitaines de leur party, sans que les Catholiques en osassent murmurer. Ils s'habillèrent d'une manière hideuse, pour faire trembler le Peuple, portant tous des bonnets de peaux de chèvres avec tout le poil, faits en morion. Ce temps de calamitez dura plusieurs années par les frequentes re-

voltes qu'ils faisoient en France, jusqu'à ce que Henry IV. se voyant possesseur paisible du Royaume, leur accorda l'Edit de Nantes, & ordonna que l'exercice de la Religion seroit rétabli aux lieux où il avoit esté discontinué. Alors les Catholiques commencèrent à l'exercer dans l'Isle d'Oleron, & à reparer une partie de leurs Eglises; mais ils ne jouirent pas longtemps de cette tranquillité, par les troubles que suscita M^r de Rohan. Les Religionnaires assemblez en grand nombre à la Rochelle,

GALANT. 131

dressèrent des Articles contenant plusieurs demandes qu'ils firent au Roy, ce qui l'obligea d'armer contre ces Rebelles. Il prit Saint Jean d'Angely, & les Religionnaires d'Oleron pour mieux ébloüir les Catholiques, leur persuadèrent de passer ensemble un Acte d'Union, par lequel ils promirent de se secourir les uns les autres, & de s'armer contre les Rochelois qui avoient déjà plusieurs Vaisseaux en guerre, mais ces premiers au lieu d'empêcher leur descente, la facilitèrent en secret. Ainsi

elle fut faite le 8. Novembre 1621. par M^{rs} de Soubize, de Favars, & de Saint Seurin, qui vécurent dans l'Isle avec toute sorte de licence, pillèrent & rompirent toutes les Eglises, & les Presbiteres que l'on avoit réparez. Ils abati-
rent encore le Convent du Chasteau, & l'Eglise Paroissiale de Saint Pierre, avec la maison Curiale, tuèrent quelques Prestres, & chasserent les autres; en sorte qu'il ne resta dans toute cette Isle qu'un pauvre Vieillard, Vicaire de Dolus, qui ne pouvant fuir,

GALANT. 133

fut contraint de se cacher. Enfin l'entreprise des Anglois s'estant dissipée, & la Rochelle ayant esté prise, l'exercice de la Religion prétenduë reformée cessa dans l'Isle d'Oleron. Ceux qui la professoient voulurent depuis rétablir leur Temple de Saint Pierre, où ils avoient mis eux-mêmes le feu par quelques dissensions survenues entr'eux, mais les oppositions des Catholiques les en empêchèrent. Comme les murailles en restoiient encore dans leur entier, la crainte qu'ils eurent que l'on n'en fît

134 MERCURE

une Eglise, les porta à les démolir jusque dans les fondemens, ce qu'ils firent au mois de Juillet 1633. Depuis ce temps-là, ils ont tous signé l'abjuration de leur Herefie, quoy que le venin n'en soit pas encore entierement chassé de leur cœur. L'Auteur de l'Histoire dont je vous donne l'extrait, explique dans des circonstances tres-particuliéres les commencemens de cette Seète, les progrès par la liberté qu'on y trouvoit, & les diverses manières dont l'Eglise a esté dépouillée de tous ses

GALANT. 135

biens dans cette Isle. De tous les Beneficiers qui s'y trouvoient, il n'y en a plus qui y fassent le Service, que les Jesuites, qui possèdent le Prieuré de la Lande, & deux des Chapelles de Saint Pierre, & qui dans le temps de l'Union de ces Chapelles à leur Communauté, traitèrent avec les Habitans & s'obligèrent d'y venir perpetuellement confesser & prescher aux quatre bonnes Festes solemnelles, ce qu'ils executent avec beaucoup de zele & de soin.

J'avois bien crû que l'article d'Elbing, qui est dans ma Lettre du mois passé, plairoit à vos Amis qui aiment les Nouvelles étrangères; cependant j'oubliai à vous marquer que M^r le Comte de Wirtemberg, premier Ministre de Son Altesse Electorale de Brandebourg, avoit esté le principal ressort de l'ajustement dont il est parlé dans cet Article. Il fut envoyé deux fois de suite au Roy de Pologne, & l'affaire ayant esté terminée immédiatement après le retour de ce Ministre, cela

GALANT. 137

marque son habileté, & son zele pour ce qui regarde la gloire de son Souverain.

Vous aimez les Nouvelles Etrangères, & c'est ce qui m'engage à vous faire part de cette Lettre.

A Jerusalem 3. Mars 1700.

MR de Bremond, nommé par le Roy Consul en Jerusalem, après avoir resté pendant trois mois & demi à Seide, attendant toujours les Expéditions de la Cour du Grand Seigneur, apprit qu'il venoit un Bacha de Constan-

May 1700.

M

238 MERCURE

tinople pour Jerusalem , ce qui le porta à profiter de l'occasion pour y venir avec luy. Il se mit en chemin afin de se rendre à Acre , où ayant esté pendant un mois , il eut le bonheur de voir le Bacha. Il l'envoya complimenter par un Truchement , & le Bacha luy rendit la pareille. M^r le Consul luy ayant donné un tres-beau fusil , il le trouva si fort à son gré , qu'il témoigna vouloir en faire present au Grand Seigneur. M^r le Consul l'alla visiter , & le lendemain le Bacha luy rendit la visite , hon-

neur qui est extraordinaire. Le Consul le regala d'une Colation magnifique, & le pria d'agréer une Corbeille assez rare, dans laquelle il y avoit une piece d'étoffe des Indes & une tres-belle ceinture. Le Bacha l'en remercia plusieurs fois, & luy dit qu'il vouloit convenir de toutes choses avec luy, & le traiter en Ami; que non seulement il luy estoit recommandé par M^r de Chasteauneuf, ancien Ambassadeur à la Porte, & par M. de Ferriol, son Successeur, mais aussi par l'Empereur son maître.

M ij

140 MERCURE

stre , & qu'il ne partiroit point sans luy pour Jerusalem. Il luy tint parole. M^r le Consul luy communiqua les avis qu'on luy donnoit de ne point partir pour cette Sainte Cité sans avoir receu les ordres de la Porte ; mais le Bacha l'assura qu'il n'avoit rien à craindre estant avec luy. Ainsi ils partirent d'Acce le 8. Février , & ne firent qu'en sept jours ce qu'ils pouvoient faire en quatre. Le Bacha le fit toujours dîner avec luy , mais le Consul soupoit dans sa Tente avec son monde , afin de pou-

voir se raccommoder, car par politique il ne beuvoit point de vin a la table du Bacha; & d'ailleurs, les ragoufts à la Turque ne luy donnoient pas beaucoup d'envie de manger. Le huitième jour de leur voyage, ils se disposerent à faire leur Entrée en Jerusalem, & tout le monde se mit dans le meilleur équipage qu'il put. Les gens du Bacha estoient fort lestes, & le nombre qui n'estoit que de huit cens hommes quand ils sortirent d'Acre, se trouva fort augmenté par plusieurs personnes.

142 MERCURE

qui allèrent à sa rencontre, & qui voulurent l'accompagner en Jerufalem. Le tout faisoit pour le moins quinze cens hommes. M^r le Consul prit les devants avec la Banierre qui l'escortoit, pour donner lieu à toutes les puissances de Jerufalem de faire leurs ceremonies, & de rendre leurs devoirs au Bacha. A la vûe de Jerufalem, M^r le Consul attendit le Bacha, tant pour n'entrer qu'avec luy dans la Ville, que pour luy faire part d'une nouvelle qu'il venoit d'apprendre par un Truchier

GALANT. 143

ment, qui luy avoit dit que le Cady estoit fort animé par la malice du Grand Muphty, & de ses Santons, de ce qu'il venoit en Jerusalem sans les ordres exprés du Grand Seigneur, & que s'il entroit il arriveroit quelque desordre, le peuple estant tout en tumulte, & qu'on ne répondoit pas des suites facheuses que l'affaire auroit. M^r le Consul ayant fait rester le Truchement, afin qu'il parlât luy même au Bacha, le Bacha luy dit qu'il ne devoit rien craindre, & que sur sa teste il le feroit entrer

144 MERCURE

avec luy dans Jerusalem. Aussi-tost il ordonna au Commandant de la Baniere de M^r le Consul de l'escorter, & de tirer sur quiconque oseroit luy faire insulte. Un moment après, le Cady arriva pour rendre ses devoirs au Bacha, & luy demanda de quelle autorité le Consul entroit dans la Ville sans les ordres de la Porte. Le Bacha luy répondit que c'estoit de la sienne, & que s'estant mis sous la protection, il ne croyoit pas qu'il y eust personne assez hardi pour l'insulter. M^r le Consul marchoit
quinze

quinze pas derriere le Bacha ,
 monté sur un cheval , avec le
 Commandant de la Baniere ,
 & derriere luy plus de cinq
 cens Cavaliers. Il entra dans
 la Ville par la porte des Ba-
 chas , par laquelle jamais ny
 Consul , ny aucun Chrestien
 n'est entré. Le Bacha qu'il
 suivit à son Serrail , luy fit don-
 ner une chambre proche de la
 sienne , & le visita cinq ou six
 fois pendant six heures qu'il y
 demeura , l'exhortant de ne
 rien craindre , & l'assurant
 qu'on luy arracheroit plutôt
 la barbe, que de souffrir qu'on

May 1700.

N

146 MERCURE

luy fist le moindre tort. Le soir le Bacha le fit escorter par vingt hommes le mousquet sur l'épaule. M^r le Consul estoit sur le même cheval qu'il estoit entré dans la Ville. Deux Janissaires tenoient par honneur les rênes de la bride, & deux autres portoient des flambeaux. Il entra ainsi comme en triomphe jusque dans l'intérieur de nostre Convent. Nos Peres le receurent avec la Croix, & à la porte de l'Eglise on luy fit le lavement des pieds. L'on chanta le *Te Deum*, & ensuite j'eus l'honneur de

le haranguer, donnant à con-
noître dans le discours que
je fis, que nostre invincible
Monarque avoit toujours pro-
tegé les Saints Lieux; qu'il y
avoit environ dix ans qu'il
nous avoit fait restituer le
Saint Sepulcre, la Pierre d'On-
ction, l'Eglise & la Grotte de
Bethléem; qu'il nous avoit
maintenus dans nos droits,
privileges & immunitéz; qu'il
nous avoit défendus contre
les manies des Infidelles, &
les insultes des Schismatiques,
& qu'il venoit encore d'or-
donner à M^r de Férìol, Am.

N ij

148 MERCURE

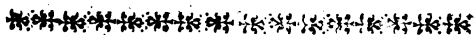
bassadeur à Constantinople, de demander au Grand Seigneur la permission de rétablir le Saint Sepulcre, qui tombe en ruine; que Sa Majesté avoit fait choix de M^r de Bremond pour nous protéger de sa part dans ces lieux Saints, & plusieurs autres particularitez qu'il seroit trop long de vous décrire. Graces au Seigneur, tout va assez bien en ce Pays. Je suis vostre, &c.

F. N. M A C E', Vicaire General de la Terre-Sainte.

Ceux qui connoissent les

GALANT. 149

charmes d'une vie tranquille;
affranchie des embarras &
du tumulte du monde, sçau-
ront sans doute bon gré à l'Au-
teur de cette Épître. Elle est
de M^r Caumette.



A MONSIEUR
L'ABBE' BEGAULT,

Chanoine de l'Eglise Cathedrale
de Nîmes.

*I*ngenieux Abbé, qui par de doctes
veilles,
Sçais éclairer les cœurs, & charmer
les oreilles,

N. iij

150 MERCURE

*Qui de l' Art de prescher s'outiens l'au-
guste poids ,*

*Et fais craindre aux Pêcheurs ta me-
naçante voix.*

*Toy , qui par les efforts d'une vive
éloquence ,*

*Consolas un grand Roy * que protege
la France ,*

*Et d'un Saint Potentat luy traçant les
malheurs , [douleurs.*

*Sçeus adoucir les siens, & calmer ses
BEGAULT, qui t'es acquis par ta
rare sagesse ,*

*D'un illustre Prelat † l'estime & la
tendresse ,*

* Le Roy d'Angleterre, devant
qui il eut l'honneur de prêcher
le Panegyrique de S. Louis.

† M^r Fléchier, Evêque de Nî-
mes.

GALANT. 131

*Toy, qui par des sentiers jusqu'icy peu
battus,*

*T'élèves chaque jour aux sublimes
vertus,*

*Et gagnant sur toy-même une entière
victoire,*

*Marches d'un pas égal dans la solide
gloire;*

*Toy, qui par tes discours & ton urba-
nité [berté;*

*Captives de nos cœurs l'aimable li-
Souffre que dans ces Vers, mon ame
toute nuë*

*Te découvre aujourd'huy le chagrin
qui me tuë.*

*Trahi, persecuté par de nouveaux
malheurs,*

*Je cherche une retraite à répandre des
pleurs.*

*Ouy, lassé de moy-même & de la mul-
titude,*

N iiiij

152 MERCURE

Je ne soupire plus que pour la solitude ,

Sûr que de ce séjour les objets innocens

Ne séduiront jamais ny mon cœur , ny mes sens.

C'est l'unique moyen pour soulager mes peines ;

Là , je verray couler le cristal des fontaines ,

La terre s'embellir par de nouvelles fleurs ,

Et l'aimable Printemps étaler ses douceurs.

L'inconstante Fortune en ces lieux de delices

Ne fait point redouter ses injustes caprices ,

Et le cœur rebuté de ses fausses faveurs.

Cesse de soupirer après les vains honneurs.

GALANT. 153

*C'est-là que le credit , la force & la
puissance ,*

*N'ont jamais opprimé la timide inno-
cence ,*

*Ny le Vice orgueilleux de pourpre re-
vêtu ,* [tu.

N'a jamais triomphé de la foible ver-

*La noire Trahison , dont la face est
hideuse ,*

*Ny la Haine qui mord d'une dent
venimeuse ,*

*Les serpens herissez qui luy rongent le
sein ,*

*La jalouse Fureur , le Dèpit inhu-
main ,*

*Et les tristes soucis qu'enfante la Di-
sette ,*

*Approchent rarement d'une telle re-
traite .*

*Mais on y voit regner une éternelle
Paix ;*

154 MERCURE

La Nature prodigue y répand ses bienfaits.

C'est-là que se trouvant à l'abry des orages ,

On contemple de loin les funestes naufrages ;

C'est-là que l'on jouit avec tranquillité

Des douceurs d'une heureuse & pleine liberté ,

Et c'est dans ce séjour , dans ce charmant azile ,

Qu'on ne rend point aux Grands un hommage servile.

*Là, tandis que tu fais briller la vérité
Aux Peuples endurcis qui fuyoient sa clarté ;*

Tandis que ton sçavoir , animé de ton zèle ,

Dissipe les erreurs de leur Secte rebelle ;

GALANT. 45

*Que malgré leurs efforts tu guéris leur
raison*

*Des vices qu'apporta ce funeste poi-
son ;*

*Et sçais développer avec tant d'éner-
gie*

*Les mystères profonds de la Theologie,
Moy rempli de mépris pour le monde
trompeur ,*

*De sa corruption je guériray mon
cœur.*

*Ouy , cher Abbé , charmé dans cette
solitude ,*

*L'amour de la vertu fera ma seule
étude ;*

*Et fuyant pour jamais mes vices o-
dieux*

*Je ne songeray plus qu'à conquérir les
Cieux.*

Vous n'aimez pas l'incon-

156. MERCURE

stance ; approuverez - vous
l'Ouvrage qui suit ?

SUR L'INCONSTANCE.

A MADEMOISELLE ***.

Usqu'à présent, charmante
Uranie, j'ay admiré que
l'Inconstance, que tout le
monde fuit, ait si peu de
partisans déclarez. Vous sça-
vez par vostre propre expe-
rience qu'elle communique
mille avantages aux gens qui
embrassent son parti; qu'elle
donne une tranquillité heu-
reuse; qu'elle conserve la frai-

cheur du teint ; qu'elle fait
 naître tous les jours une infi-
 nité de nouveaux amours pour
 leur divertissement ; qu'elle
 répand sur eux la joye à plei-
 nes mains , & enfin qu'elle est
 en assez bonne intelligence
 avec les Ris & les Graces. Ce-
 pendant les gens les plus char-
 gez de ses bienfaits, la mécon-
 noissent & la desavouent.
 Tous se jettent hautement
 dans le parti de son ennemie ;
 chacun parle en faveur de la
 Coutume , & il ne reste que
 quelques bizarres genereux
 qui osent prendre sa défense.

158 MERCURE

Je sçay bien qu'un grand nombre d'ignorans la décrivent, & que quelques malheureux peu avantegez de la Nature, qui ne sçavent où donner de la teste, faute d'avoir ce fond de merite necessaire pour s'aquerir des cœurs, & pour les conserver, en ont formé par dépit une idée monstrueuse; mais je ne pense pas qu'un esprit fort, & principalement le vostre, se laisse emporter au courant d'un torrent qui sort d'une source si impure, & qui ne coule qu'à l'ombre des tenebres. Les lumieres de la

raison ne vous abandonnent point , aussi donnez- vous retraite à cette infortunée bien obligeamment dans vostre cœur ; & depuis que vous estes adorée , vous vous estes si bien accommodée de cette humeur , que je me tiens sûr que vous ne trouverez pas mauvais de me voir entreprendre son Panegyrique.

Que pensez vous que je croye d'elle ? N'est il pas vray que ce n'est point une passion , qu'elle ne cause aucune agitation dans le cœur , que son regne est doux & presque insen-

160 MERCURE

fible, & que jamais ces guerres intestines & ces remuëmens fomentez par les passions, ne sont avec elle?

Ce n'est donc proprement qu'un certain estat où l'ame se trouve, qui retient son action sans violence; de sorte qu'elle ne penche plus vers l'objet qui l'attachoit, & quoy que cet estat indifferent ne se soit point d'aucun caractere particulier sur le visage, & ne semble point affecter de se faire voir au dehors, néanmoins on n'a pas laissé de le découvrir, & de le nommer in,

constance , comme on appelle
un rien tout ce qui est oppo-
sé à l'estre , bien qu'il ne soit
point dans l'existence des cho-
ses.

L'Inconstance donc , belle
Uranie , ce beau rien qui ré-
pand ou qui conserve l'abon-
dance des graces sur toute vô-
tre aimable personne , qui fait
que la douceur de vos conver-
sations charme tout le monde ,
& qui vous sert à porter la joye
dans toutes les Assemblées
que vous honorez de vostre
presence , cet estat heureux ,
dis je , qui fait tant de belles

May 1700.

G.

162 MERCURE

choses en vous, soit qu'il procede de vostre temperament, & par consequent qu'il vous soit naturel; soit qu'il soit causé par l'imperfection des gens qui ont le bonheur de vous plaire, auquel cas il ne vous feroit pas naturel; c'est une tres belle qualité, & bien loin de la blâmer, je suis d'humeur à soutenir qu'elle est tres-louable.

Si elle est naturelle, ne vient-elle pas d'une disposition qu'a l'ame en luy-même de se relâcher de l'attention d'un objet qui luy plaisoit; en sorte

M. J.

que par ce moyen cet objet n'a plus aucun agrément pour elle ? Prise de la sorte, je soutiens que c'est une disposition desirable ; car enfin, elle fait les grandes ames ; elle nous ouvre le chemin des Sciences, & même elle nous égale, pour ainsi dire, à l'Estre souverain qui embrasse toutes choses dans son étendue infinie. En effet, s'il n'y avoit des Inconstans, y auroit-il des hommes universels ? Verroit on tant de grands Personnages passer courageusement de la speculation ennuyeuse & fatigante

O ij

164 MERCURE

d'une Science, à celle d'une autre qui ne l'est pas moins ? Celuy qui a les lumières de la Jurisprudence pour gouverner un Etat pendant la Paix, entreprendroit-il de dérober souvent l'attention de son esprit à cette Science, & de donner quelques heures du jour aux Fortifications, & aux exercices du corps, pour apprendre à défendre courageusement cet Etat pendant la guerre ? Et ces Romains dont le nom fait tant de bruit par toute la terre, auroient-ils accordé Themis & Pallas dans un mê-

me sujet , pour rendre leurs personnes également recommandables , soit par la force à qui ils attribuoient le nom de vertu par excellence , soit par la justice ? Non certes , l'étendue de nostre esprit se porte d'elle-même à la diversité. Le temps change les saisons pour nous contenter , & ne peut réussir. L'esprit demande toujours quelque autre chose que ce qu'il possède , & cette glorieuse avidité qu'il sent en soy même , rend son estre admirable & incompréhensible.

Il faut donc avouer que ces

166. MERCURE

te humeur changeante & vagabonde qu'on nomme Inconstance, est une perfection, qu'elle donne de l'ornement à tous les sujets où elle se trouve, qu'elle rend heureux ceux qu'elle favorise, & qu'elle les élève puissamment, tant qu'elle ne passe point les bornes de l'esprit ; car c'est dans cette haute region de nous mêmes qu'elle produit tous ces effets admirables & extraordinaires.

Faisons la descendre dans le cœur. Il est vray qu'aussi tost on en fait une peinture odieuse. C'est une maladie honteuse,

& de laquelle tous ceux qui sont entachés, sont appréhendez comme s'ils avoient un air contagieux.

Les Philosophes qui sont Partisans de la raison, la nomment foiblesse. Les Amans qui ne suivent point d'autre mouvement que celui de leur cœur, la font passer pour un vice. Les premiers veulent que cette foiblesse parte d'une délicatesse d'organes, qui se lassent de continuer une même action pour continuer la jouissance d'un même bien. Les seconds ne soutiennent pas bien

168 MERCURE

clairement que c'est un vice, mais c'est un usage reçu, disent-ils, & qui s'est écoulé dans toute la République du Parnasse, & ils appuyent leur opinion avec tant d'agrément, qu'ils la font passer par tout. Tant de Vers, tant d'Elegies, tant de Sonnets, tant de Stances, & tant de Madrigaux, font retentir l'horreur de ce vice, qu'il passe parmy eux pour un article de foy, & fait un des points principaux de leur Religion; la difference de ces sentimens montre assez leur erreur. Pour moy, je suis
d'avis

GALANT. 169

d'avis de les accorder ; car après tout , je ne disconviens pas qu'ils ont quelque raison ; mais quand pour prendre le parti des Philosophes je la ferois passer pour foiblesse , j'ajouterois que c'est une foiblesse heureuse , comme la foiblesse du temperament d'une Femme , qui selon les Naturalistes , luy sied mieux que la force. Si c'est un vice , c'est un de ces vices éclatans qui ne se trouvent que dans l'ame de ceux qui sont nez pour commander aux autres , ainsi que la prodigalité est ordinaire

May 1700.

P

170 MERCURE

dans la main des Princes , & la témérité dans le cœur des Conquerans. En effet , il n'y a que les cœurs destinez pour faire plusieurs conquêtes amoureuses qui sont inconstans. Les esprits les plus élevez ne trouvent rien qui soit digne de les arrester tout à fait. Les grands cœurs vont toujours loin , & les cœurs passionnez courent d'Amans en Amans , ils ne se retirent que quand ils sont chargez de dépouilles. Il n'y a rien dans l'Empire de l'Amour qui ne leur soit un chemin battu , &

GALANT. 171

où ils n'ayent laissé des vestiges & des traces. La connoissance de toutes les humeurs & de toutes les belles actions que le Dieu qui fait aimer inspire, leur est découverte; les rêveries d'un mélancolique, les emportemens d'un enjoué, leur sont un langage aussi familier que la langue de leur Mere. Enfin l'Amour n'a point de plaisirs qu'il leur soient inconnus; & ainsi que les Rois qui sont au dessus du murmure que produisent les plaintes de leurs Sujets, ils ne s'ébranlent point par les larmes &

P ij

par les soupirs d'un Athanor
qu'ils ont rendu malheureux.
Au reste, cette indifférence
dans laquelle ils sont enlevés
pour les objets qui les tou-
choient autrefois, ne pensez
pas qu'elle ait rien de com-
mun avec cette honteuse stu-
pidité qui accompagne les in-
sensibles. Au contraire ils ne
cessent d'être sensibles que
pour l'avoir trop été, & quit-
tent un objet, comme une
Abeille quitte une fleur dont
elle a tiré tout le miel aupara-
vant. Il me semble qu'un pro-
cédé de la sorte est une voye

seure & infailible pour s'enrichir & titre tribut par tout; & que quand un cœur a fait toutes ces épreuves, il se peut vanter d'estre plus parfait qu'un autre qui ne s'attache qu'à un même sujet, comme s'il estoit borné.

Il est vray qu'on accuse cette perfection d'estre un peu chimérique; car enfin une Beauté inconstante ne devoit pas s'engager dans le commencement de son amour naissant à n'abandonner jamais un Amant qu'elle sçait bien qu'elle ne doit aimer que

P iij

174 MERCURE

pendant un certain temps, puis que son manque de parole & de foy produire un effet cruel, & blesse mortellement celui qui s'y fie; mais ne savons-nous pas que c'est un principe de la Morale, que ce qui est un bien pour les uns, fait bien souvent mal aux autres. L'emportement du plaisir que sent cette Beauté inconstante dans la possession du cœur qu'elle aime, cause ce transport obligant, & cet aimable excès qui luy est sans doute avantageux, puis qu'il luy sert pour satisfaire ce cœur

qui se donne tout à elle, & s'il produit quelque mal lors qu'elle laisse agir son inconstance, il n'y a que ce cœur peu judicieux qui le ressent. Je dis peu judicieux, car il ne devoit pas vivre dans une confiance qui luy devoit estre si nuisible; de sorte qu'il ne doit s'en prendre qu'à luy, puis que c'est luy qui s'assujettit, & qui trouve son malheur dans cette sujétion. Ceux qui sont au dessus de nous, ont toujours raison; & quelque chose que nous trouvions à redire à leurs actions, nous ne

P iiij

les sçaurions ternir. Si une personne est inconstante, on peut dire que cela ne touche qu'elle, & que c'est son humeur. Quand les yeux se lassent d'un même objet, on les porte en d'autres lieux, cela est permis; quand l'esprit s'ennuye d'un même entretien, il en change, c'est prudence. Lors que le cœur cherche de la nouveauté pour réveiller sa joye assoupie dans un même train de vie, c'est un heureux instinct, & si quelques personnes en souffrent, qu'importe? Les personnes ne nous sont

pas ce qu'elles veulent nous estre. Que ne se détachent-elles , puis que nous n'avons pas deffcin de les retenir ? Leur plaisir est de s'engager & de se fixer , celui d'une inconstante est de ne s'arrester nulle part. N'a t. on pas raison de changer de demeure , & de chercher un air nouveau, lors que l'on ne peut plus souffrir celui que l'on respire dans un climat ? Quand j'aurois promis de finir mes jours dans un pays , si j'y menois ensuite une vie languissante , ne pourrois-je pas le quitter avec justice ,

178 MÉRURE

& céder à l'anticipation de son
tempérament? Il faudroit estre
d'un naturel bien dur pour
voir ma mort avec joye plû-
tost que mon départ.

Voilà, Uranie, ce qui me
semble à peu près de l'Incon-
stance que donne le tempera-
ment. Celle que nous sommes
forcez d'épouser, pour nous
delivrer de l'imperfection
d'un cœur, dont l'attache nous
est honteuse ou importune, est
encore plus belle, plus noble,
& plus juste. Elle ne fut ja-
mais blâmée; car comme il
n'y a rien de plus raisonnable

que de quitter une ingrâte ou une méprisante, il n'y a point aussi de party meilleur à prendre que celui d'abandonner un Amant indigne d'entrer dans l'Empire de l'Amour, & de qui le fond trahit la bonne mine. Un cœur né pour aimer est plus délicat mille fois qu'un autre; peu de chose le rebute, & il ne passe guère dans l'estat indifférent qu'il n'y soit poussé. Il ne se paye que d'une vraie tendresse & de bon alloy; d'abord qu'elle est contrefaite, elle ne passe point, & comme le méchant

180 **MERCURE**

or, elle se reconnoist impure
au feu de son véritable amour.

Un cœur se plaint quelque
temps, mais si les plaintes n'é-
meuvent que de la pitié, on ne
craint point que cette pitié
vienne de l'amour. Quelque
flame qui en sorte, elle ne ral-
lume son ardeur que par des
intervalles qui durent aussi peu
que le feu qui prend aux lin-
ges trempés dans de l'eau de
vie; encore la flame n'a plus
cette vivacité brillante d'un
vray Amour, si bien qu'insen-
siblement le venin de l'incon-
fiance paroist.

GALANT. 181

Il est une pitié cruelle ,
Dont l'éclat abuse nos feux.
Un juste effort fait un rebelle ,
D'un sujet qui vit malheureux.
Insensiblement l'on s'ennuie
D'étaler vainement une fausse
langueur ,
Qu'on ne ressent point dans son
cœur ,
Si bien que sans cérémonie
L'on se fausse à tous deux aigürent
nos compagnies.
Si nostre cœur ne stoit dans
ces rigoureux termes avec le
mien , que ferois-je ? J'aurois
recours aux pleurs & à la mort.

182 MERCURE

Helas ! vous m'êtes fort suspecte de vous laisser de mon cœur.

Car bien qu'il soit tendre & fidelle,

*Et qu'il soit assez votre fait ,
Je crains le dangereux effet
D'une Inconstance naturelle.*

En verité, il est bien dangereux de vous voir. Si c'est que l'on vous perd de vue l'on est si interdit, l'on se divertit par tout si mal, l'on sçait si peu ce qu'on dit, & ce qu'on fait, que tout autre que vous en auroit pitié.

GALANT. 183

Mais vôtre ame Uranie, & grande & magnanime,

D'un foible mouvement ne sent point les effets :

Si vous plaigniez les maux que vos beaux yeux ont faits,

Vous vous reprochiez d'avoir commis un crime.

Pour vous autres Divinités,
Dans l'estat heureux où vous estes,

Vous savez nos necessitez,
Et nos affaires plus secretes.

Nous répandons des pleurs, nous
poussons des soupirs,

Vous voyez naître les nuages
Que forment dans nos cœurs nos

184 MERCURE

amoureux desirs ,
Sans que rien change vos vi-
sages ,
Et trouble ce repos qui fait tous
vos plaisirs.
Certaine majesté qu'on ne sçauroit
dépeindre ,
Un calme environné de mille &
mille appas ,
Tout cela c'est un fort où l'on ne
peut atteindre ,
Pour nous qui rampons icy-
bas.
Enfin de vos beautez la richesse
immortelle
Ne reçoit pas de nous le moindre
changemens.

GALANT. 185

Ny les soins assidus d'une flâme
si fidelle,

Ny les ardens transports d'un
miserable Amant,

N'en peuvent adoucir la fureur
naturelle.

Cela veut dire en un mot, que
vous êtes insensible de la plus
belle manière du monde, que
vous conservez certaine grâce
à tous les gens qui fait un ad-
mirable effet : n'est-ce pas
être née heureuse, que d'être
faite de la sorte ? Si vous sca-
viez comme je cours de bon
cœur à la mort, pour avoir la
satisfaction de vous plaire, ce

May 1700.

Q

186 MERCURE

seroit bien pis ; mais je ne suis pas si mal avisé que de vous apprendre ce que j'en sçay.

Vous ne manquerez point de faire vanité.

*De cette insensibilité
Qui vous fait enasser victoire sur
victoire,*

*Sans en rapporter que la gloire
D'élever dans les lieux que vous
rendez deserts,*

*Un vaste & vain trophée & de
cœurs & de fers.*

Quand je vous verray dis-
posée à bien user de vos con-
questes, je vous en diray da-

vantage. Aujourd'huy, belle
Uranie,

*Je n'ay dessein que de dire &
redire,*

*Que loin de vous on languis, on
souponne.*

L'Ode que vous allez lire est
du Pere Dumoret, Prestre de la
Doctrine Chrestienne, Profes-
seur de Rethorique du College
de Lesquille à Touloute. C'est
le même qui avoit composé
l'Ode contre l'Herésie, qui
concourut pour le prix avec
l'Ode de la Poësie, aussi bien
que celle-cy.

Qij

188 MERCURE

S2S2S2 S2 S2S2 S2S2S

CONTRE LES IMPIES.

*Quel objet me frappe & m'enchan-
te ?*

Quel feu m'emporte loin de moy ?

Divinité que j'apperçoi,

Viens soutenir ma voix tremblante.

Portez sur les ailes des vents

Déjà mes concerts éclatans

Font retentir la terre & l'onde.

Applaudissez, Peuples divers,

C'est le Dieu qui forma le monde

Que je vais chanter dans mes Vers.

Être toujours, c'est son partage.

Tout vit, tout se meut à sa voix.

Soumis aux forces de ses loix

Les Flots respectent leur rivage.

*Des Cieux il forma les ressorts,
Les Vents tirez de ses trésors
Le benissent par leur murmure
Seul insensé blasphémateur
L'Impie, horreur de la nature,
Ne connoist point son Createur.*

S

*Pièrès merveilles qu'on admire,
Beautéz, dont les charmes vain-
queurs
Séduisent tant de foibles cœurs,
Et les rangent sous vôstre empire!
Cet éclat dont vous vous flâtez,
Ces traits, ces appas si vantez
Viennent du Dieu qui vous fit naistre;
Et l'homme, esclave de ses sens,
Renonce à cet Auguste Maistre,
Et vous prodigue son encens.*

S

*Quel bruit confus me vient surprendre;
Quels cris font retentir les airs?*

190 MERCURE

Tout parle dans cet Univers ;
 L'Enfer, les feux se font entendre.
 Pleins de justes ressentimens
 Je voi le Ciel, les Elemens
 S'armer de parole & de vie.
 Seigneur, anime leur ardeur,
 Et fais désormais que l'Impie
 Te reconnoisse à ta grandeur.

¶
 Que frappé d'une heureuse crainte
 Il commence à porter ses yeux
 Sur ces Tableaux mystérieux
 Où ta Sagesse s'est dépeinte.
 Visible source de la Foy,
 Pour ramener son cœur à toy
 L'Univers deviendra son maître,
 Et par tout tes rayons épars,
 Pour le forcer, à te connoître,
 Viendront s'offrir à ses regards.

¶
 Que de spectacles se présentent !

Que de charmes victorieux !
Astres qui brillez dans les Cieux ,
Que vos merveilles nous enchantent
Le Createur dans vos rayons
A tracé les nobles crayons
De ses grands & sacrés mysteres ;
Et découvre avec majesté
Dans vos visibles caracteres
Son invisible immensité.



D'une clarté vive & féconde
Le Soleil répand les attraits ,
Et de mille trésors secrets
Enrichit l'un & l'autre Monde.
Constant dans son cours lumineux
Du Jour ; ouvrage de ses feux
Il ouvre & ferme la barrière ;
Mais cet Astre resplendissant
Fait moins admirer sa lumière
Que la splendeur du Tout-puissant.



192 MERCURE

*Les ans d'une égale vitesse
 Amènent les fleurs, les glaces ;
 On voit les Mois & les Saisons
 Mourir & renaître sans cesse.
 Les siècles dans leurs changemens
 Ont tous les mêmes mouvemens,
 Et se montrent pour disparaître :
 La Nature par tant de traits
 S'empresse à nous faire connoître
 Un DIEU qui ne change jamais.*

*Que tout celebre vos ouvrages ;
 Qu'à vous louer tout soit constant,
 SEIGNEUR, dont le pouvoir s'étend
 Au-delà des temps & des âges.
 Que renonçant à ses fureurs
 L'Impie admire les faveurs
 Dont vous savez combler nos ames ;
 Et que touché d'un bien si doux,
 Il ne brûle que de vos flammes
 Et ne soupire que pour vous.*

Le

GALANT. 193

Le Roy ayant par sa Déclaration du mois de Mars 1693. desuni de l'Ordre de Saint-Lazare les maisons & les biens de l'Ordre Hospitalier du S. Esprit de Montpellier, les Religieux Profés de cet Ordre qui avoient obtenu cette desunion, crurent qu'ils ne trouveroient plus aucune difficulté pour se remettre en possession de ces Maisons & y rétablir la regularité & l'hospitalité de leur Institut; mais un certain nombre de Seculiers, la plupart mariez, qui prétendoient que cet Ordre estoit militaire,

May 1700.

R

194 MERCURE

& qui s'en disoient Chevaliers, s'y estant opposez, & redemandant pour eux ces mêmes maisons & les biens qui en dependent, cela a formé un grand Procès, qui après une tres-longue instruction & de grands examens faits au Bureau de M^r de la Reynie, Conseiller d'Etat, pas M^{rs} les Commissaires generaux du Conseil, fut enfin rapporté devant le Roy par M^r de Marillac, aussi Conseiller d'Etat, & jugé par Sa Majesté le Lundy 10. de ce mois en faveur des Religieux. Cet Ordre fut déclaré pure-

GALANT. 195

ment Religieux & nullement militaire , avec défense à ces prétendus Chevaliers de plus prendre cette qualité , non plus que celle de Grand Maître, Grands Vicaires ou Commandeurs, ny d'en porter la la Croix ou la marque. Sa Majesté ordonne de plus que le Brevet de Grand-Maître qu'elle avoit accordé, sera rapporté comme nul & de nul effet ; que ceux qui ont donné des sommes d'argent pourront se pourvoir pardevant les Juges ordinaires , pour en être remboursés , & les autres clauses

R ij

portées dans l'Arrest Cette affaire a esté soutenuë & conduite de la part des Religieux par les soins du sieur Grandvoynet, Prestre Religieux Profès de cet Ordre, & Commandeur de la Commanderie Conventuelle de Stephansfeld en Alsace, qui eut quelques jours après l'honneur d'en remercier le Roy, qui le reçut avec sa bonté ordinaire, l'écouta obligeamment, & luy répondit de même; en sorte qu'on va incessamment travailler au rétablissement de cet ancien Ordre Regulier par tout le

Royaume, dans tous les lieux où il a eu autrefois des établissemens.

Pour vous répondre sur ce que vous demandez touchant le jugement que l'on fait du livre de la Choregraphie, composé par M^r Feüillet, qui le premier a trouvé le secret de nous décrire la Danse avec tant d'artifice, je vous diray que le Public s'en sert, & que tous les Maîtres à Danser dispersés dans l'Europe, jouissent utilement de ce qu'il a inventé. Ils achètent cette Choregra-

R. iij

198 MERCURE

phie , & le debit en est si grand qu'on sera obligé d'en faire bientost une edition nouvelle. C'est vous dire en peu de mots l'estime que l'on en fait. Il faut convenir que ce qui est utile devient en quelque façon necessaire , & que ce qui est commode , facile , & agreable à la fois , ne sçauroit jamais manquer de s'attirer une approbation universelle. Tous ces avantages se trouvent dans le livre dont vous me parlez. Ainsi vous ne devez pas estre surprise que sa destinée soit si heureuse. L'Auteur animé sans

doute par le succès de son ouvrage, s'est engagé de faire graver très-correctement tout ce qu'il y aura de nouveau dans la Danse. Il vient d'en mettre une nouvelle au jour, qui a pour titre *la Pavane des Saisons*. Elle est de la composition de M' Pecour, dont le goust est fort estimé pour la Danse. Les Maîtres à Danser & les Curieux pourront se contenter à peu de frais, puisque chaque Danse ne leur coûtera que dix sols. N'a-t-on pas lieu d'espérer que M' Feüillet rendra toutes sortes de Danses aussi faciles à

R. iiii

200 **MERCURE**

comprendre que des Airs no-
tez, avec cette difference que
pour chanter ces Airs il faut
sçavoir la Musique, qui ne
s'apprend qu'en y employant
beaucoup de temps, au lieu
qu'il n'y a qu'à lire la Chore-
graphie pour concevoir d'a-
bord tout ce qui est necessaire
pour bien danser? Ces Danses
gravées se vendent chez l'Au-
teur, rue de Bussy, Faubourg
S. Germain, à la Cour Impe-
riale, & chez Michel Brunet
dans la Salle du Palais, au Mer-
cure galant.

GALANT. 201

Voicy les noms des personnes considerables de l'un & de l'autre Sexe, mortes depuis ma Lettre d'Avril.

Messire René de Voyer de Paulmy d'Argenson, Maître des Requestes, & Ambassadeur pour Sa Majesté vers la Republique de Venise. Il avoit épousé Dame Marguerite Houlier de la Poyade, Dame de Rouffiac, dont il a eu entre autres Enfans, Messire Marc-René de Voyer de Paulmy d'Argenson, Maître des Requestes ordinaire de l'Hostel du Roy, Lieutenant General

202. MERCURE

de Police de la Ville , Prevosté
& Vicomté de Paris, & Mes-
sire François-Elie de Voyer
d'Argenson , Doyen de l'E-
glise Royale de Saint Germain
l'Auxerrois à Paris. M^r d'Ar-
gençon qui vient de mourir,
venoit d'une des plus ancien-
nes Familles de Touraine, &
estoit Fils de René de Voyer
de Paulmy , Seigneur d'Ar-
gençon , Maître des Reque-
stes, & Intendant de plusieurs
Provinces du Royaume ; qui
ayant esté nommé par Sa Ma-
jesté son Ambassadeur vers la
Republique de Venise, y mou-

rut en 1651. avant que d'avoir fait son Entrée publique. On luy fit des Obseques solemnels dans cette fameuse Ville, aux dépens de la Republique, qui y assista en Corps, & l'on voit son superbe Mausolée dans l'Eglise de S. Job de Venise, qui est un Convent de Religieux François. La pluspart de leurs Ancestres ont sacrifié leur vie dans les armes pour le soutien de la Religion & pour le service de nos Rois; ce qui a donné l'avantage à ceux de cette maison, parmy les Troubles dont on a vû tant de fois ce grand

204 MERCURE

Royaume agité, d'avoir toujours eſtétres Catholiques & tres-fidelles Serviteurs de leurs Souverains. On n'en voit aucun, dans tout ce qu'en diſent nos Hiſtoriens, qui ſe ſoit laiſſé engager dans des partis contraires à ſes devoirs, & leur Nobleſſe eſt ſi ancienne, qu'on n'en ſçauroit découvrir le commencement. L'Histoire leur donne le nom de Chevaliers, il y a plus de huit cens ans, ſous Charles II. ſurnommé le Chauve. Ce Prince ayant attiré pluſieurs Etrangers à ſon ſervice, Baſile de Voyer, Che-

valier Grec, merita par ses exploits la bien veillance de Charles, qui pour récompense de ses services luy donna une contrée dans la Touraine, où il fit bastir le Chasteau de Paulmi, appelé ainsi, selon ce qu'en rapporte Belleforest dans son Histoire de Charles le Chauve, & dans la Cosmographie, à cause des palmes & des victoires de Basile. Il eut deux Enfans, Conrad & Othon de Voyer, dignes Successeurs de ses vertus. Jean de Voyer, Vicomte de Paulmi, Chevalier de l'Ordre

206 **MERCURE**

du Roy & grand Bailly de Touraine, a servi sous quatre Rois. Il commença sous François I. qu'il n'abandonna dans aucune occasion, quelque périlleuse qu'elle fust, & se trouva à la Bataille de Pavie, où deux de ses Freres furent tuez. Après le malheur que la prison de ce Prince causa à la France, il assista au Traité de Madrid; & avant cela il eut l'honneur de travailler plusieurs fois pour sa liberté. Il ne rendit pas de moindres services sous Henry II. dans les occasions de Metz, de Thionville, de Ca-

lats & de Guienne , ce qu'il continua sous François II. & sous Charles IX. quoy que dans des temps tres difficiles , & déjà réduit dans une extrême vieillesse. Comme il joignoit à ses grandes qualitez l'amour des Lettres & les belles connoissances , plusieurs Scavans de son temps tâchèrent d'éterniser sa memoire par leurs Ouvrages , & par plusieurs Epitaphes , parmi lesquelles celle cy , qui contient toute sa vie en deux Vers Latins , fut fort remarquée.

*Dux , Legatus , Eques , fudit ,
sociavit , adauxit ,*

208 MERCURE

*Hostes , Hispanos , titulos , vi,
fœdere fama.*

De Jean de Voyer sortirent René de Voyer , Seigneur de Paulmi , & Pierre de Voyer , Grand Bailly de Touraine, Seigneur d'Argenson. Louis de Voyer , Baron de Baugé , Lieutenant de l'Artillerie , l'un de leurs Descendans , mourut de ses blessures à la levée du Siege de Casal par les Espagnols. Depuis ce temps là René de Voyer d'Argenson , après plusieurs Negociations en Allemagne , en Italie , & en Catalogne , finit sa vie glorieuse.

ment dans l'Ambassade de Venise. Armand de Voyer, Marquis de Paulmi, & Joseph de Voyer, Comte de Dorce, son Cousin, ont esté ruez dans le Combat de Senef. Le premier estoit Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie, & le second qui estoit fort jeune, avoit esté pourvu d'une Enleigne au Regiment des Gardes.

Messire Michel - Antoine Baudrand, Protonotaire du S. Siege Apostolique, Prieur de Rouvre & de Neufmarché. Il avoit esté Conclaviste de de M^{le} le Cardinal le Camus, à

May 1700.

S.

210 MERCURE

l'Election de nostre Saint Pere le Pape, & estoit tres-verse dans l'Histoire, & principalement dans la Geographie, dont il nous a donne un Dictionnaire en Latin, qui a este imprime pour la derniere fois en deux volumes *in folio*. Il a encore fait plusieurs autres Ouvrages, qui sont prests a voir le jour, & entre autres la Geographie Universelle de tous les Evêchez du monde. Il estoit Frere de Louïs Baudran, Doyen des Substituts de M^r le Procureur General de la Cour des Aides, &

GALANT. 211

ancien Echevin de la Ville de Paris. Ils sont originaires des Baudran, une des bonnes Familles de Lyon.

Dame Anne - Catherine Pollart, Epouse de Messire Louis François Dey, Seigneur de Seraucourt, Maître des Requestes. Elle avoit quarante deux ans, & estoit Sœur de Messire Jacques Pollart, S' de Villequoy, les Bois S Martin, Villarsault, Chavernay, Conseiller au Parlement de la Premiere des Enquestes, de M^{re} Pollart, Prestre de l'Oratoire, & de N. Pollart, Epouse de M^{re}

S ij

le Coigneux de Bellavre, cy-devant Maître-des Requestes.

Dame Catherine d'Warcy, Fille de feu M^r d'Warcy, Prevost de l'Isle de France, & Bailly du Palais à Paris, & Femme de feu Jean Bergeron, Seigneur de la Goupilliere, Maître d'Hostel, & Doyen des Maréchaux des Logis du Roy, avec lequel elle a eu quatorze Enfans. Elle est morte au Chasteau de Cangey près d'Amboise, âgée de cent & un an.

François - Estienne Issaly, Avocat au Parlement, & A-

GALANT. 213

vocat General de S. A. R.
Monsieur. Il n'y avoit que
quinze jours qu'il avoit épou-
sé Mademoiselle du Vault,
Fille de Jean Baptiste du
Vault, Tresorier des Gardes
Françoises. Il estoit Frere de
M^r Issaly, Payeur des Rentes
de l'Hostel de Ville, de N. Issa-
ly, Epouse de Guillaume Ale-
xandre Joubert de Godonvil-
le, Conseiller en la Cour des
Aides, & de Mademoiselle Is-
saly, qui n'est pas encore ma-
riée. Ils sont tous enfans de
Jean Issaly, fameux Avocat au
Parlement, & Docteur Hono-

214 MERCURE

raire de la Faculté de Droit Civil, Canonique & François en l'Université de Paris, qui a donné au Publicles Plaidoyers de M^r le Maître, aussi fameux Avocat au Parlement.

Messire Antoine Camus, Comte d'Argigny, qui après avoir été mousquetaire du Roy, & Capitaine dans le Regiment de Poitou, obtint de Sa Majesté le Regiment d'Infanterie de Limoges, à la teste duquel il a servy avec application & distinction pendant la dernière guerre. Il estoit Frere cadet du feu Marquis de Pufignan,

GALANT. 217

qui fut tué en Irlande.

Messire Pierre Raymond, Secrétaire de Sa Majesté. Il laisse entr'autres enfans Messire Claude Raymond, Seigneur d'Arfeüil, Conseiller en la Cour des Aides, M^r Raymond, Officier aux Gardes, N. Raymond, Epouse d'Antoine. Leonor Lhoste, Seigneur de Beaulieu, Maître des Comptes.

Dame Anne Angelique de Godet de Soudé, Epouse de Messire René de Harlus, Marquis de Vertilly, Major General de la Gendarmerie, Briga-

216 **MERCURE**

dier des Armées du Roy, &
Chevalier de S. Louis

Messire Antoine de France
de la Tour, Seigneur de Mon-
thiers, Grosloy, Bouraiche &
autres lieux, Vicomte de Cli-
gnon, Gouverneur pour le
Roy des Ville & Chasteau de
Saint Dizier & Ribemont. Il
est mort à Paris âgé de quatre-
vingt neuf ans. Son corps a
esté porté à Monthiers en
Champagne. M^r son Fils a
épousé Mademoiselle Morel,
Sœur de M^r Morel, Conseiller
au Parlement.

Gilles de Chanhuon, Sieur
de

GALANT. 217

de la Bossiere, Ingenieur, Architecte du Roy, & Chevalier de l'Archiconfrairie Royale du Saint Sepulchre de Jerusalem. Il laisse une Fille fort bien faite & d'un merite singulier, & deux Garçons qui suivent le party de l'Epée, & qui se sont fait déjà remarquer en diverses occasions.

Messire Paul Fiacre Mabile, Maréchal des Logis de S. A. S. Monsieur le Prince. Il estoit dans la quatre-vingt-seizième année, & édifioit tout le monde par sa pieté sincère & sans fard. Il a eu grand soin toute

May 1700.

T

218 **MERCURE**

sa vie de soulager les necessiteux , & dans son testament qui ne respire que la Charité Chrestienne , il n'a pas oublié l'Eglise de Saint Sulpice sa Paroisse , où de son vivant il avoit fait accommoder la Chapelle de Saint Fiacre son Patron. Il s'estoit trouvé mal le soir qui preceda le jour de sa mort , & en moins de vingt quatre heures la chaleur naturelle s'éteignit. Il avoit esté à feu M^r & à feuëmadame de Longueville, dont il avoit une pension considerable , assignée sur une Terre. Il en a jouï jusqu'à sa

mort, & Madame de Longueville le recommanda à Monsieur le Prince. Il ne laisse point d'enfans, & avoit perdu sa femme, il y a quelques années. Elle estoit aussi fort estimée de Madame de Longueville, qui la donna aux jeunes Princesses de Condé, comme un present qui leur devoit estre considerable.

Madame de Capdeville, distinguée par son nom & par son merite. Elle est morte à Castillonnois en Agenois, âgée de cent cinq ans.

On a appris qu'une femme

T ij

220 MERCURE

de la Paroisse d'Epiré en Anjou d'où viennent les bons vins de cette Province, y est accouchée à cinq mois, depuis peu de temps, d'un Enfant, qui avoit quatre pieds, quatre jambes, quatre cuisses, quatre fesses, deux épines du dos, un seul nombril, la teste & le visage un peu extraordinaires, les bras & les mains qui passaient les genoux depuis les hanches jusqu'au bas. C'estoit un double garçon qu'on a baptisé, & qui a vécu un peu moins d'une heure. Il avoit deux langues, & ses excremens

forroient par les deux passages ordinaires. Sa poitrine & son estomac se sont trouvez séparés en deux. On dit qu'on le garde pour le montrer au Public.

Vous attendez, sans doute, que je vous parle de la Lotterie Royale, mais je ne vous diray rien des Arrests du Conseil d'Etat du Roy touchant cette Lotterie, parce qu'ayant esté imprimez, ils doivent avoir esté rendus publics dans vostre Province, & que je vous écris le moins qu'il m'est possible sur les choses dont j'ay su-

T. iij.

222 MERCURE

jet de vous croire instruite. Je vous diray seulement , que ceux qui mettront à cette Lotterie n'en peuvent avoir que de la satisfaction , quand même ils ne se trouveroient pas du nombre des heureux lors qu'elle sera tirée. S'ils en sont ce leur sera un grand avantage de se voir une rente viagère considérable , pour une somme si modique, qu'elle ne peut estre mise en ligne de compte , dans la famille la moins accommodée , en la comparant aux avantages que l'on en peut retirer,

Si elle ne produit rien à ceux

qui l'auront risquée , ils doivent estre ravis qu'après que des inconnus, ou même leurs Amis auront jouï toute leur vie d'un revenu qui ne leur aura rien coûté (car ce qu'il en coûtera pour quelques billets ne doit pas estre compté pour quelque chose) le fond de ce revenu retourne au Roy, & à l'Etat, à qui l'on doit plutôt souhaiter du bien qu'à des particuliers, parce que moins le Prince & l'Etat en ont besoin, moins le Prince est obligé de faire d'affaires pour tirer de l'argent de ses Sujets, Ainsi

T iij

224 MERCURE

la Lotterie Royale ne peut estre utile au Roy, qu'elle ne le soit en même temps à ses Sujets de plus d'une maniere. Si la Lotterie doit faire quelque plaisir à un honneste homme qui n'aura rien gagné par rapport au bien qu'elle doit un jour procurer à l'Etat, celui qui aura esté assez heureux pour avoir une rente considerable, dont il jouïra pendant sa vie, ne doit point se plaindre quand cette rente finiroit avec les jours, puisque le capital ne luy aura presque rien coûté, & qu'il aura le plaisir de

voir en mourant que la rente dont il ne pourra plus jouir, retournera à l'Etat, c'est à dire au soulagement du Peuple. Enfin, ceux qui ne feront pas des heureux, auront cette secrete satisfaction d'avoir, sans s'estre incommodé, contribué au bonheur de quatre cens soixante & quinze familles, dont plusieurs feront enrichies, d'autres mises à leur aise, & d'autres un peu plus accommodées qu'elles n'estoient auparavant.

Cette Lotterie doit faire aussi un extrême plaisir aux

226 MERCURE

personnes oberées qui n'ont pu se défendre d'abandonner leur bien à leurs Créanciers. Elle peut leur faire avoir de quoy vivre sans craindre que ces Créanciers les inquiètent, & cet avantage est si grand, qu'il n'y a personne qui n'y doive risquer quelque chose.

Ceux qui renoncent à se marier & qui mettent leur bien à fond perdu pour vivre plus commodement, pourront aussi voir augmenter leurs revenus par le moyen de cette Lotterie, sans s'estre incommoder par le peu d'argent que deux

ou trois billets leur auront coûté. M^r le Fèvre est Receveur à Versailles, pour la Lotterie Royale. Je vous ay si souvent parlé de luy qu'il me seroit inutile de rien ajouter à ce que je vous en ay dit dans mes autres Lettres. Tout le monde sçait qu'il est chargé par le Roy de la pluspart des emplois de confiance.

Le Lundy 19. du mois passé, l'on fit à Nancy de grandes ceremonies pour l'Enterrement de Charles V. Prince de Lorraine, & Pere de Mon.

228 MERCURE

fieur le Duc de Lorraine d'aujourd'hui. Vous sçavez combien il s'estoit acquis de gloire dans les guerres d'Allemagne, sous le nom de Prince Charles de Lorraine, & combien elle avoir senti sa perte; arrivée il y a déjà plusieurs années. On alla prendre son corps au Noviciat des Jesuites, qui est à la Porte de Saint Nicolas, où il estoit en dépost. Il fut porté par M^{re} de Guftine, de Curelles, de Vitrimont & de Crayon. Ils estoient seize tant pour le corps que pour le Dais. La marche dura plus

de trois heures , & fut ouverte par M^r Lançon , Lieutenant au Gouvernement de Nancy , & par M^r de la Pommeraye , Major de la Ville , qui furent suivis de quarante Officiers de Milice de la Bourgeoisie , vêtus de leurs habits uniformes , en écharpes de crespé , portant leurs espontons renversés.

Ensuite marchoit la Compagnie des Buttiers en habits uniformes , précédés de leurs Officiers en écharpes & crespes , & suivis de quarante Sergens du Regiment de la Bourgeoisie.

230 MERCURE

Vingt Sonneurs, vêtus de deuil en chaperons.

Cent Pauvres de l'Hôpital & des Paroisses de Nancy, vêtus de noir par S. A. R. portant chacun une torche de cire blanche, avec les Armes de feu S. A. S. parties de Lorraine, de Pologne & d'Autriche.

Les Commis ou Quarteniers de la Ville de Nancy en habits de deuil & en manteaux courts, avec un cresp sur leurs chapeaux tombant de deux pieds.

Cent Bourgeois de la Ville de Nancy, pareillement en

GALANT. 231

habits de deüil & manteaux courts, avec de semblables crépes sur leurs chapeaux , portant un cierge blanc avec les Armes de la Ville de Nancy.

Cent Confrères du S. Sacrement, vêtus cōtme cy. de flus, portant chacun un flambeau avec les Armes de la Confrairie du Saint Sacrement.

Les Penitens au nombre de cent , portant chacun un cierge blanc.

Les Augustins au nombre de douze , portant chacun un cierge blanc.

Les Jacobins au nombre de seize.

232 MERCURE

Les Tiercelins au nombre de vingt quatre.

Les Capucins au nombre de cent.

Les Minimes au nombre de quarante quatre.

Les Cordeliers au nombre de cent.

La Paroisse de Nostre-Dame, dix Prestres.

Celle de Saint Epure, dix-huit Prestres.

Celle de Saint Sebastien, douze Prestres.

Les Chapitres de la Primatiale & de Saint Georges marcherent alternativement l'un

GALANT. 233

après l'autre, au nombre de cinquante un, tenant chacun un cierge.

Les Professeurs de l'Université de Pont à Mousson, étoient à la gauche de ces Chapitres, & avoient chacun un flambeau de cire blanche.

Les Députés des Villes du Barrois non-mouvant, suivant l'ordre des Bailliages, sçavoir,

Deux Députés de la Prevosté d'Arancy.

Deux de Longuyon.

Deux d'Estain.

Bailliage du Pont

Deux de Thiancourt.

May 1700.

V

234 MERCURE

Deux de la Chaussée.

Deux de Mandre.

Deux de Pont-à mousson.

Bailliage de S. Mihiel.

Deux de Morroy devant metz.

Deux de Conflans.

Deux d'Apremont.

Deux de Morroy le Sec.

Deux de Bouconville.

Deux de Rambercourt aux
Pot.

Deux de Sancy.

Deux de Hattonchastel.

Deux de Bricy.

Deux de S. Mihiel.

Bassigny mouvant.

Deux de la Prevosté de la
Marche.

Deux de Chatillon sur Saone.

Deux de Conflan en Bassigny.

Deux de la Senechaussée de
Bourmont.

Barrois mouvant.

Deux de Gondzécourt.

Deux de Soûilly.

Deux de Morlay.

Deux de Pierrefitte.

Deux de Stainville.

Deux d'Anserville.

Deux de Ligny.

Deux de Bar.

Deux de Mommeny.

Deux de Chastel.

Deux d'Espinal.

Deux de Vezelize.

276 MERCURE

Deux de Bouquemont.

Deux de Bicoche.

Deux de S. Avoird.

Deux de Saralbe.

Deux de Chwmbourg.

Deux de Sierberck.

Deux de Freisthoff.

Deux de Boulay.

Deux de Berus & de Valdre-
vange.

Deux de Dieuze.

Deux de Zarguemines.

Bailliage de Vosges.

Deux de la Prevosté de Dar-
nay.

Deux de Charmes.

Deux de Valfroicourt.

Deux de Dompaire.

Deux d'Arshere.

Deux de Remiremont.

Deux de Chastenoire.

Deux de Remoncourt.

Deux de Bruyere.

Deux de Mirecourt.

Bailliage de Nancy.

Deux de Sainte - Marie aux
Mines.

Deux de Ravon.

Deux de Saint-Diez.

Deux de Badonviller.

Deux de Deneuvre.

Deux d'Azerailles.

Deux de Blamont.

Deux de Luneville.

238 MERCURE

Suite du Bailliage de Nancy.

Deux d'Eviville.

Deux de Marsal.

Deux de Chaligny.

Deux de Condé.

Deux de Preny.

Deux de Gondreville.

Deux de Chasteau-Sain.

Deux d'Amance.

Deux de Rozieres.

Deux de Saint Nicolas.

Deux du Neufchateau.

Tous ces Deputez avoient
chacun un Ecuillon à leur bras
gauche portant les Armes de
leurs Villes , & estoient en
habits noirs & en manteaux.

courts, avec un cresp de deux pieds de longueur à leurs chapeaux.

L'Hostel de Ville de Nancy, precedé des Valets de Ville de leurs livrées, & suivis des Conseillers de ce même Hostel de Ville, en habits noirs, manteaux courts, & crespes de trois pieds de longueur.

Les Avocats.

Les Huissiers du Bailliage de Nancy en Robes, portant leurs Baguettes.

Les Greffiers.

Les Conseillers du Bailliage de Nancy.

240 MERCURE

Les Archers des deux Chambres des Comptes.

Les Conseillers & Presidents de la Chambre des Comptes de Bar dans leurs habits de Ceremonie.

Les Conseillers & Presidents de la Chambre des Comptes de Lorraine , avec leurs habits de Ceremonie.

Les Officiers & Archers de la Mareschaussée de Nancy marchèrent à la teste de la Cour Souveraine.

Les Huissiers.

Les Greffiers.

Les Conseillers & Presidents
de

GALANT. 241.

de la Cour Souveraine.

Le Conseil d'Etat precedé
de ses Huissiers, Hoquetons,
& des Secretaires ordinaires
& Commandemens.

Les Trompettes & Timba-
les touchant à la Sourdine.

Maison de Son Altesse Royale.

Les Maistres d'Hostel en
habits de drap de Hollande
noir, & en manteaux longs
rasant la terre, avec des cres-
pes de chapeaux de même lon-
gueur, portant leurs bastons.

Les Gentilshommes portant
les trente deux quartiers de
Noblesse.

May 1700.

X

242 MERCURE

Le Cheval de Service capa-
raçonné de deüil , conduit par
deux Ecuyers , à costé desquels
estoit un Palefrenier.

Le Cheval d'honneur en
harnois & housse de broderie ,
& un toquet de plumes , con-
duit par deux Ecuyers , à costé
de chacun desquels marchoit
un Palefrenier.

Les Gentilshommes por-
tant les marques d'honneur ,
en manteaux & crespes rasant
la terre.

Le Heraut d'Armes en son
habit de ceremonie en brode-
rie.

GALANT. 243

Les deux Mareschaux de Lorraine & de Barrois portant leurs bastons de Mareschal, vestus de reveſche frilée, en manteaux longs traînants d'une aune, & le crespé de leurs chapeaux de même.

A costé des Gentilshommes & des Mareschaux de Lorraine & de Barrois, marchèrent, Vingt Abbez & Prelats mitrez, quatorze ou quinze à droite de leurs Assistans en Chappes, avec chacun un cierge blanc.

M^r l'Abbé de Riguer, Grand Aumônier de S. A. R.

X ij

244. MERCURE

Officiant ; M^r l'Abbé mitré,
addextrez de M^{rs} les Generaux
d'Ordre , & des Chanoines
Reguliers.

Le Corps de feu S. A. Char-
les V. porté par huit Chambel-
lans , sous un Dais porté par
six autres Chambellans.

Les coins du drap d'or portez
par quatre Chambellans , tous
les Chambellans en man-
teaux longs rasant la terre ,
avec des crespes à leurs cha-
peaux , rasant de même la
terre.

A costé droit du Dais le
grand Veneur portant l'Eten-

dart de Lorraine ; à la gauche
la Cornette jaune portée par
le grand Gruyer, & du derriere
le Guidon porté par le grand
Maistre de l'Artillerie, & du
derriere la Banniere aux Ar-
mes de Lorraine portée par ce
même grand Veneur, grand
Gruyer, grand Maistre d'Ar-
tillerie, en manteaux de revef-
che frisée, & en crespes traî-
nans d'une demi-aune.

Le grand Ecuyer portant
l'Epée nuë hors du fourreau.

Le grand Chambellan por-
tant la Clef dorée.

Le grand Maistre portant le

X iij

246 MERCURE

Baſton de grand Maître, ces trois grands Officiers en manteaux de reveſche friſée, & en crespes traînants d'une aune.

S. A. R. en manteau de groſſe reveſche unie traînante de cinq aunes; immédiatement devant elle ſur ſa droite le Colonel des Suiffes en manteau de reveſche friſée, traînant d'une demi aune; à ſa gauche au même endroit, le Lieutenant des Chevaux légers de quartier, veſtu de même; à droite à coſté de S. A. R. ſon Aumônier; à la gauche ſon Confefſeur. A la droite derrie-

re elle , le Capitaine des Gardes de quartier , à la gauche , le premier Gentilhomme de quartier , qui avoit soin du manteau.

Monsieur le Prince Charles , Evêque d'Osnabruck , avec un habit de revesche vive , & le manteau traînant de quatre aunes ; immédiatement devant luy , à sa gauche le Lieutenant des Chevaux-legers qui n'estoit pas de quartier , à son costé droit le Baron de Vahtentum , Chanoine d'Osnabruck , son grand Aumônier , à son costé gauche

X iij

248 MERCURE

son Confesseur, plus bas le grand Maistre de la Garderobe de S. A. qui avoit soin du manteau. Ces Lieutenant de Chevaux legers, Capitaine des Gardes, premier Gentilhomme, & grand Maistre de la Garderobe, avoient chacun un manteau de revelsche frisée traînant d'une demi aulne.

Monsieur le Prince François en habit de revelsche, avec un manteau traînant de trois aulnes, précédé du Marquis de Trichasteau son Gouverneur, son Confesseur à costé droit, & son Chambellan à droite, &

plus bas à gauche son Sous-Gouverneur.

Les Princes de la Maison en habits de revêſche unie, en manteaux & crespes traînant de deux aulnes.

Les Gentilshommes qui n'ont point de rang & d'Office, ſuivoient en gros les Princes en habits noirs.

Les Pages de S. A. R. en manteaux raſant la terre, portant de part & d'autre du Corps de Charles V. des flambeaux de cire blanche, à commencer depuis les Princes juſques aux Gentilshommes ſans

250 MERCURE

rang, qui suivirent S. A. R.

Les Suisses faisant long bois
costoyant la marche, à com-
mencer depuis les Trompet-
tes jusques aux Gentilshom-
mes sans rang, qui suivirent S.
A. S.

Les six Carosses de deüil
marchèrent après ces Gentils-
hommes qui alloient sans
rang.

Les Chevaux legers & les
Gardes finirent la marche, les
Gardes à la gauche & les Che-
vaux legers à la droite.

Le Regiment des Gardes à
pied costoya en double haye

GALANT. 251

tout le long de la marche , jusqu'aux Trompettes , où les Suisses commencerent à la costoyer.

La place de l'Assemblée se fit sur les glacis entre les Villes , à neuf heures , les Com-mis de Ville , les Bourgeois de Nancy , les Confreres du Saint Sacrement , & les Députés des Hôtels de Ville.

Tous les Religieux s'assemblerent dans le Convent des Carmes , où les cierges leur furent distribuez , & d'où ils sortirent suivant leur rang & leur marche ordinaire.

232 MERCURE

Les Paroisses & Chapitres s'assemblerent au College, où leurs cierges leur furent distribués, & d'où ils sortirent pour prendre leur marche.

Les Officiers de l'Hôtel de Ville de Nancy, les Avocats, les Officiers du Bailliage, les Chambres des Comptes de Lorraine & Barrois, & la Cour Souveraine, s'assemblerent en l'Hôtel de Ville de Nancy, d'où ils sortirent en leur marche.

Tous dans cet ordre marcherent aux grand Jezuïtes, en passant droit le long de la

ruë, & des Eglises, & tournant autour du Convent des Annonciates.

Les Conseillers d'Etat, les maistres d'Hostel, les Gentilshommes portant les quartiers, les Ecuyers avec les chevaux de service & d'honneur, les Gentilshommes portant les marques d'honneur, le Héraut d'armes, les deux Maréchaux de Lorraine & Barrois, les Valets de pied de S. A. R. les Chambelans, le Grand Ecuyer, le Grand maistre d'Artillerie & le Grand Ecuyer, le Grand Chambel-

254 MERCURE

lan, le Grand maître d'Hotel, les Lieutenans des Chevaux-legers, Colonel des Suisses, Capitaines des Gardes, premiers Gentils-hommes, Grand maître de Garderobe, s'assemblerent tous chez les Jesuites, où se rendit S. A. R. avec les Princes dans ses Carrosses drapés, ainsi que les Suisses & la Gendarmerie à cheval.

Les quarante Officiers de la Bourgeoisie, les Sergens de la Bourgeoisie, le Buttiers, le Regiment des Gardes à pied, s'assemblerent sur l'Esplanade.

On ne laissa entrer dans l'Eglise des Cordeliers aucuns Pauvres , Bourgeois ny Confrere. Les Chapitres & Universitez , se mirent à la Chapelle ronde ; les Religieux dans le Cloistre.

Cette Eglise estoit tapissée de velours & Damas noir. Il y avoit une frise & campane à la hauteur des chapiteaux des colonnes , sur laquelle estoit un rang de cierges blancs. Au dessous de la frise estoient attachés tous les Tableaux des Victoires de S. A. Entre chaque Tableau il y avoit trois

256 MERCURE

grandes plaques d'argent, & entre la frise & ces Tableaux, un rang de grandes & petites Armoiries de S. A. Il y avoit un ornement d'Autel tout neuf, de velours noir à bandes de moire d'argent, enrichi d'Armes en broderie, partie de Lorraine, d'Autriche & de Pologne.

Au milieu du Chœur estoit élevé un Dome d'une tres-belle architecture, posé sur huit piliers en octogone, sous lequel fut mis le corps de Son A. S. Ce Dome estoit enrichi dessus & dessous des plus bel-

les Figures que l'on puisse voir.

Le lendemain Mardy, on chanta la grande Messe, & le Pere Daubanton, Jesuite, prononça l'Oraison funebre. Le Mercredy on chanta encore une grande Messe, & le soir les Vigiles. Le Jeudy, après une autre grande Messe chantée, on porta le corps dans la Chapelle ronde, où il doit demeurer quarante jours.

M^r de Pontchartrain, Chancelier de France, ayant esté pourvû de la Charge de Sec-

May 1700

Y

258 MERCURE

secrétaire & Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit , en a prêté serment entre les mains de Sa Majesté. Quand on a servi le Roy avec autant d'ardeur , de zele & de succès que ce Ministre a fait, dans un Employ aussi difficile que l'est celuy des Finances pendant une rude guerre, on doit tout attendre d'un Prince si juste.

Madame la Comtesse de Pontchartrain est accouchée d'un Fils presque dans le même temps , ce qui fait voir que les benedictions du Ciel se répandent sur cette maison.

Vous me mandez qu'il y a des gens dans vostre Province qui sont fort embarrassez touchant l'interpretation de l'Edit qui regle l'or & l'argent qu'on permet aux uns de porter, ce que l'on défend aux autres. Il me paroist que le doute où ils se trouvent devroit cesser s'ilsexaminoient bien les termes de cet Edit. Il défend à tous Marchands, & à tous Artisans de porter de l'or & de l'argent, c'est à dire, à toute personne qui vend, qui trafique, qui travaille de ses mains, & à tous Bourgeois.

Y ij

260 MERCURE

Cet Article ne doit point faire d'embarras parmy les gens de Profession , & soit que les uns soient plus puissans en biens & en merite que les autres , aucuns de ceux qui trafiquent comme Marchands ou qui travaillent de leurs mains , n'en doivent porter ; puisque *qui dit tout n'excepte rien*.

L'Edit défend aussi de porter de l'or & de l'argent , aux Femmes & aux Filles non encore mariées , de Greffiers , & autres que Greffiers en Chef , de Notaires , de Procureurs , de Commissaires , & d'Huissiers.

frers. Il nomme les Femmes, parce qu'on ne compte pas que les Maris de ces Professions ayent jamais dû en porter.

Quoy que les Femmes des Avocats ne soient point comprises dans le nombre de celles à qui il est défendu de porter de l'or & de l'argent, on assure que leurs Maris de leur plein gré, & par un effet de leur sagesse & de leur bon esprit, ont résolu qu'elles n'en porteroient pas, ce qui doit fermer la bouche à beaucoup d'autres, la Profession d'Avoc

car étant une profession noble, libre, & qui défend les biens, la vie, & l'honneur des hommes.

Les Professions qui sont nommées seulement pour servir d'exemple à celles qui sont au dessous, sont d'autant plus considérables que les Notaires gardent les dépôts publics & qu'on ne souffre personne dans ce Corps, que d'une probité & d'une fidélité éprouvée.

Il est aisé de deviner que tout ce qui est moins titré que les personnes de cette confi-

deration, ne doivent porter ny or, ny argent, par la raison que *qui défend le plus, défend le moins*, & c'est apparemment la raison pour laquelle on n'a point nommé dans l'Edit un grand nombre de personnes, dont la diversité des Professions va à l'infiny. Tous ces gens-là doivent se rendre justice, en regardant ceux qui sont infiniment au dessus d'eux, & qui ne porteront ny or ny argent. Quant à ceux qui en doivent porter, personne ne doute que c'est la véritable noblesse, qui a de

264 MERCURE

bons titres, bien prouvez & bien reconnus, & tous ceux qui ont de grandes Charges dans l'Epée, dans la Robe, & dans les Finances, & qui leur tiendroient lieu de Noblesse, s'ils n'estoient pas nez avec cet avantage. Tous ceux qui ont la qualité d'Ecuyer, sont aussi de ce nombre, pourvû qu'ils la possèdent à bon titre, ainsi que la plupart des Officiers du Roy, & de la Maison Royale. Je n'entens pas les grands Officiers plus titrez, puis qu'il n'est pas besoin d'explication pour des personnes si qualifiées. Ceux

GALANT. 265

Ceux à qui il restera quelques doutes , n'ont qu'à faire reflexion qu'il y a trois Etats dans un Royaume ; sçavoir le Clergé, la Noblesse, & le Tiers Etat; que le Clergé n'est point compris dans l'Edit dont il s'agit; que la Noblesse comprend tous les Gentilshommes, & toutes les personnes nobles & annoblies du Royaume, ainsi que toutes celles qui possèdent les premières Charges de la Robe, & que tout le reste doit estre generalement appellé Tiers-Etat, auquel l'or & l'argent est défen-

May 1700.

Z

266 MERCURE

du. Voilà ce que plusieurs pensent icy de l'Edit auquel quantité de gens cherchent à donner une interpretation qui accommode leur vanité, en voulant y faire trouver ce qui n'y est pas. J'ay cru qu'estant rendu public il estoit donné, afin que chacun se rendist justice, en se disant à soy-même ce qui y est sous-entendu, sans qu'il fust nécessaire de nommer une centaine de Professions, dont ceux qui les exercent sont la pluspart domestiques, ou gens qui reçoivent des gages de ceux qui ont de grandes Char-

ges & de grands Emplois, qui demandent qu'ils aient beaucoup de personnes à leurs gages. Les Emplois de ces derniers estant fort lucratifs, ils sont si magnifiques lors que l'or & l'argent sont également permis à tout le monde, que la noblesse est comme effacée auprès d'eux, en sorte qu'elle est fort peu reconuë, & semble avoir honte & rougir de son estat en les regardant; à quoy la sagesse de l'Edit du Roy a pourvû.

Peut-estre quelqu'un demandera pourquoi j'ay parlé

Z ij

268 MERCURE

des Gentilshommes & des Ecuyers, comme d'une Noblesse differente. J'ay crû pouvoir parler de la sorte, puisque tout Gentilhomme est Ecuyer, & que tout Ecuyer n'est pastoujours né Gentilhomme. Il ya des Charges qui donnent à ceux qui en sont pourvûs la qualité d'Ecuyer pendant qu'ils les possèdent; mais comme ils ne peuvent faire tige, cette qualité ne passe point à leurs Enfans.

Vous me demandez si on reglera le plus ou le moins qu'on devra porter d'or &

d'argent , selon que la Noblesse est qualifiée, & si on ne défendra pas la loye à ceux qui sont d'un estat à n'en devoir pas porter. C'est ce que je ne puis encore vous dire, ny si on fera un Reglement pour empêcher la grande consommation de la loye , à quoy vous dites que se préparent ceux à qui l'or & l'argent sont défendus, & qui par le moyen des modes & des ornemens inutiles, doivent en charger tellement leurs habits, qu'il n'y en aura point où il n'en entre plus d'une fois. **autant**

Z iij

qu'il ne sera nécessaire.

M^r de Villiers , Capitaine aux Gardes , a épousé Mademoiselle Planlon. Il est Frere de M^r de Villiers , Maistre des Comptes, & Cousin de M^r l'Abbé de Villiers , dont je vous ay souvent parlé dans mes Lettres. Mademoiselle Planlon est Sœur de Mademoiselle Planlon , qui épousa l'année passée M^r le Comte de la Feuillee , Fils de M^r de la Feuillee , Lieutenant General des Armées du Roy.

Le 16 de ce mois, Monsieur le Prince de Dombes receut

les ceremonies du Baptême dans la Chapelle de Versailles. Elles furent faites par M^r l'Abbé de Pomponne, Aumônier ordinaire de Sa Majesté, assisté de M^r Hebert, Curé de ce lieu. Il fut nommé Louis-Auguste par Monseigneur le Dauphin & par Madame la Duchesse de Bourgogne. Le Roy fit l'honneur à M^r le Duc du Maine, de luy dire la veille de la cérémonie, qu'il y vouloit assister, & que c'estoit un devoir de Grand pere, & Sa Majesté ne s'en dispensa que sur l'instance priere que luy fit

Z iij

272 MERCURE

ce Prince , trop convaincu d'ailleurs de sa tendresse & de ses bontez. Le Roy envoya quelques jours après un present magnifique à Madame de Malezieu, Gouvernante de Monsieur le Prince de Dombes, & fit donner quatre cens pistoles aux Domestiques de ce jeune Prince.

Voicy une Epigramme Latine que M^r Cadot , âgé de quinze ans , Fils de M^r Cadot, Conseiller en la Cour des Monnoyes , a faite sur cette ceremonie.

*Quod tibi sit tantum Lodoico à
Principe nomen*

GALANT. 273

*Impositum, fortis non fuit illud
opus.*

*Quanta, Auguste puer, rerum hic
se pandit imago!*

*A solo Augustus Cesare nomen
habet.*

Cette Epigramme a esté
mise en nostre Langue par ces
quatre Vers.

*Ce grand Nom que Louis
s'impose,*

*N'est pas, Auguste Prince, un effet
du hazard.*

*Nous n'en augurons pas une petite
chose,*

*Car pour faire un Auguste il fal-
loit un Cesar.*

274 MERCURE

Le 20. de ce mois, jour de l'Ascension, Monsieur le Prince de Galles vint voir à Paris la célèbre Procèsion que l'Eglise de Nôtre Dame fait tous les ans ce jour-là dans la Cité. Il se rendit à neuf heures du matin, chez M^r l'Abbé de la Roche, Chanoine de l'Eglise de Paris, & Archidiacre de Brie, qui le vint recevoir à la descente de son Carosse & le conduisit dans une gallerie de sa maison, des plus propres & des mieux entendues. Monsieur le Prince de Galles avoit plusieurs Gardes du Corps du

GALANT. 275

Roy autour de luy, & estoit accompagné de Mylord Perth, Chancelier d'Ecosse son Gouverneur, de M^r le Duc de Lauzun Chevalier de la Jarretiere, de Mylord Melfors, & de plusieurs autres Seigneurs Anglois. Il vit passer la Procession de cette Gallerie. Le Clergé de Nostre Dame estoit en Chappes, accompagné des quatre Eglises Collegiales, qu'on appelle communément les quatre Filles, qui sont Saint Mederic, Saint Benoist, Saint Estienne des Grecs, & le Sepulcre; & des autres Eglises

276 MERCURE

Collegiales nommées les Filles de l'Archevêché ; ſçavoir , Saint Germain l'Auxerois , Saint Marcel , Saint Honoré , & Sainte Opportune. La Chafſe où il y a des Reliques de la Vierge eſtoit portée par deux Eccleſiaſtiques en Tuniques , & celle de Saint Marcel par les Maîtres , Gouverneurs & Adminiſtrateurs de la Confrairie Royale de Sainte Anne , & de Saint Marcel , tous Orfèvres Jouailliers de Paris , & comme cette Chafſe eſt tres-belle & des plus riches , les Confreres qui la portoient

qui estoient tous en manteau, avec des couronnes de fleurs sur la teste, s'arrestèrent un espace de temps considerable sous les fenestres où estoit le Prince, pour luy donner le temps de la bien voir. M^r l'Archevesque avoit la Mitre en teste, & donnoit la benediction au Peuple. Après que la Procession fut passée. M^r l'Abbé de la Roche régala ce jeune Prince, & les Seigneurs qui estoient avec luy, de Caffé, de Thé, de Chocolat, & de liqueurs, puis il l'accompagna en l'Eglise de Nostre Dame

278 MERCURE

où le Prince voulut aller à pied. Là, M^r l'Archevesque le reçut à la porte en camail & en rochet, & le conduisit à la place qui luy avoit esté préparée dans les Stalles hautes du Chœur, vis à vis la Chaire Archiepiscopale. Il entendit la grand'Messe qui fut célébrée par ce Prelat. M^r Courcier, Theologal, qui servoit de Diacre, luy apporta le Livre des Evangiles à baiser, l'encensa, & luy donna la Paix, & les Orfévres luy présentèrent un Bouquet de fleurs dans un bassin de vermeil doré.

Après la Messe le Prince alla voir le modèle du nouvel Autel que le Roy fait faire à Nostre-Dame, & ensuite M^r l'Archevesque le traita splendidement à dîner dans son Palais Archiepiscopal, avec les Seigneurs qui luy faisoient compagnie, & pour lesquels y avoit aussi une seconde table. Toute la suite de ce Prince fut aussi regalée. Il y eut des tablos pour les Gardes du Corps, & les gens de livrées en trouvèrent aussi pour eux.

L'Enigme du mois passé sur

280 MERCURE

le *Pouls*, a-esté trouvée fort belle, & tous ceux qui ont connu que le mot de *Pere* qui est dans le premier Vers y estoit mis pour le *Cœur*, n'ont point esté embarrassés sur le reste. Ce sont M^{rs} Bordeaux Chirurgien Juré de la Ville de Sarlat; de Beaumont; la Touche; Baudin; Destinville; Baricot; les Abbez Maronnet & Capdeville; le cher petit Mary du quartier des Quinze-vingts; l'ineonsoleable de la perte d'Elisabeth de la rue S. Honoré; Alcidor de Caën; l'Indifferent de la rue de Ri-

GALANT. 281

Richelieu ; Mirtil , ou le Berger Fidele ; le jeune Esculape. Mademoiselle Javotte Ogier , du coin de la ruë de Richelieu ; la belle Angelique de la ruë S. Honoré ; la Bergere de Flore de la ruë S. Antoine ; la Cousine à la mode de la ruë S. Denis ; la belle Gilone.

M^r la Prairie Cairen , Professeur à Caën aux Mathematiques , a fait l'Enigme que vous allez lire.

ENIGME.

M *On espece est rare ; une*
teste

May 1700.

A a

282 MERCURE

*Et deux jambes font tout mon
corps,*

*Celuy qui me conduit fait mouvoir
mes ressorts,*

*Je marche quand il veut, quand il
veut je m'arreste.*



*Sui mer comme sur terre exempt de
tout danger*

*On me fait voyager,
Et bien souvent si rapide est ma
course,*

*Qu'à marcher du Levant aux rives
d'Occident,*

*Ou des climats brûlez jusqu'aux cli-
mats de l'Ourse,*

Je ne mets presque qu'un moment.



*De mesme qu'en tous Arts, nécessaire
à la Guerre,*

Handwritten text, mostly illegible due to extreme fading and bleed-through. The text appears to be organized into several paragraphs or sections, with some lines being more distinct than others. The left margin contains some faint, possibly vertical, markings.

282 MERCURE

Et deux jambes font tout mon
corps.

Cel

Je

Su

Q

C

GALANT. 283

*On construit avec moy, Villes, Forts,
& Chasteaux,*

*Et je puis me vanter devant toute la
terre*

*d'avoir rendu service au plus grand
des Heros.*

*Il faut peu de chose pour ap-
aiser une Amante. Les paroles
de la nouvelle Chanson que je
vous envoie en font une preuve.*

AIR NOUVEAU.

***F** Aloux transports, cessez de m'agi-
ter,*

Mon Amant n'est point infidelle ;

Dans ce moment il vient de me jurer

Un amour éternelle.

De ses sermens flatteurs

Laissez-moy la douce esperance.

A a ij

284. MERCURE

*De l'Amour sans soupçons, je goûte
les douceurs,*

Et ne crains plus que son absence.

J'espère vous donner le mois
prochain un Article sur les Mo-
des, & vous entretenir de la
grande nouvelle qui fait tant de
bruit. Je suis vostre, &c.

A Paris, ce 31. May 1700.



I *Inscription pour la Statuë Equestre du Roy.* 9

Ode d'Anacreon.

Lettre curieuse. 14

Troisième Lotterie à Lion. 27

*Explication de la Lotterie d'Angle-
terre.* 40

Lotterie à Troyes. 47

Lotterie d'Angers.

Devises. 56

Idille. 58

Lettre de Mademoiselle de Scudéry.
64.

Couronnement du Roy de Danne-
mark. 66

T A B L E.

Audience publique donnée à Mr de Chamilly, après ce Couronnement.

74

Lettre à l'occasion du mois de May.

102

Idille. 106

Autres Vers sur ce que le regne du Roy a commencé au mois de May. 115

Sonnet. 118

Sur une Dame qui commence à vieillir. 120

Abregé historique de l'établissement du Calvinisme dans l'Isle d'Oleron.

122

Addition à l'Article d'Elbing du mois

passé. 136

Nouvelles de Jerusalem. 137

Lettre en Vers sur la Vie tranquille.

149

Lettre sur l'Inconstance. 156

Ode. 187

T A B L E.

<i>Procès jugé par le Roy.</i>	193
<i>La Pavane des Saisons.</i>	197
<i>Morts.</i>	201
<i>Accouchement extraordinaire.</i>	219
<i>Lotterie Royale.</i>	221
<i>Ceremonies funebres faites à Nancy.</i>	222
<i>Mr le Chancelier est nommé Com- mandeur & Secrétaire de l'Ordre du S. Esprit.</i>	257
<i>Madame la Comtesse de Pontchar- train accouche d'un garçon.</i>	258
<i>Article pour ceux qui n'ont pas lu avec assez d'attention l'Edit du Roy portant reglement pour l'or & l'ar- gent qu'on employe sur les habits.</i>	259
<i>Mariage.</i>	270
<i>Monsieur le Prince de Dombes est nommé par Monseigneur & par Madame la Duchesse de Bourgo-</i>	

TABLE.

gne.	270
Epigramme sur ce sujet.	272
Monsieur le Prince de Galles vient à l'Eglise de Notre-Dame de Pa- ris.	274
Enigmes.	281

L'Air qui commence par *Prin-*
temps qui chassez, page 117.

L'Air qui commence par *Faloux*
transports, page 283.

Erverische
Stad. en Archuk
München

XX (2 Bde) XI.87

XX (2 Bde) XI.87

XX (2 Bde) XI.87

